





Le code de la sécurité intérieure et plus particulièrement le code général des collectivités territoriales (art. R1424-17) prévoient que le **dispositif** des délibérations du conseil d'administration du SDIS 64 ainsi que les **actes** du président, qui ont un caractère **règlementaire**, doivent être **publiés** dans un recueil des actes administratifs pour être **exécutoires**.



Le texte intégral des décisions, délibérations, procès-verbaux du conseil d'administration, peuvent être consultés à la Direction départementale des Services d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, 33 avenue du Général Leclerc à Pau.



Directeur de la publication : **André ARRIBES**

SDIS 64

 BP 1622 – 64016 PAU Cedex

 05 64 64 00 01

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
N°115 – Novembre / Décembre 2024**

SOMMAIRE

1- Délibérations du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques et de son Bureau

N° Délibération	Libellé	Page
	BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 18 novembre 2024	
N°2024/119	Reprise d'un véhicule suite à l'acquisition d'un véhicule léger <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	1
N°2024/120	Admission en non valeur des créances non recouvrées <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	3
N°2024/121	Convention de double engagement interdépartemental d'un sapeur-pompier volontaire entre le SDIS64 et le SDIS40 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	4
N°2024/122	Convention interdépartementale d'assistance mutuelle entre le SDIS64 et le SDIS65 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	5
N°2024/123	Convention de partenariat à titre gracieux entre le SDIS64 et la société MATINSA gestionnaire du Tunnel du Somport – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	6
N°2024/124	Convention d'utilisation, à titre onéreux, de la structure d'escalade (SAE) d'Oloron Sainte-Marie – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/11/2024)</i>	7
	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 12 décembre 2024	
N°2024/125	Contributions des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) – Montants arrêtés pour l'année 2025 <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	8

N°2024/126	Modification des autorisations de programme et des crédits de paiement rattachés (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	13
N°2024/127	Décision modificative n°2 de l'exercice 2024 (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	15
N°2024/128	Budget primitif 2025 – Ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	17
N°2024/129	Convention constitutive d'un groupement de commandes entre le Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques et le Département des Pyrénées-Atlantiques – Autorisation à signer (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	19
N°2024/130	Création d'un emploi permanent à temps complet (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 19/12/2024</i>)	25
N°2024/131	Actualisation du tableau des emplois (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	26
	BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS Séance du 12 décembre 2024	
N°2024/132	Vente de matériels roulants (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	83
N°2024/133	Marché d'assurance n°210019 – Lot n°5 Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés – Modification en cours d'exécution n°1 – Autorisation à signer (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	85
N°2024/134	Marché n° 190144 – Fourniture de services de télécommunications pour l'interconnexion en réseau des différents sites propres du SDIS64 - WAN et services internet – Modification en cours d'exécution n°2 – Autorisation à signer (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	86
N°2024/135	Requête introduite devant le Tribunal Administratif de Pau contre le SDIS64 – Autorisation à défendre (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	87
N°2024/136	Requête introduite devant le Tribunal Administratif de Pau contre le SDIS64 – Autorisation à défendre (<i>enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024</i>)	88

N°2024/137	Convention portant sur l'organisation par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde des concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels pour l'année 2025 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	89
N°2024/138	Suppression et création de postes <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	90
N°2024/139	Modalités financières de la présidence des jurys « Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes » (SSIAP) avec AFIS FORMATION – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	92
N°2024/140	Contrats de location saisonnière pour la période hivernale 2024-2025 à la Pierre Saint-Martin – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	93
N°2024/141	Convention portant sur l'organisation du SSLIA de l'aéroport Pau-Pyrénées – Mise à disposition de personnels du SDIS64 – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	94
N°2024/142	Signature d'une convention de prêt à usage à titre gracieux par la SOBEGI d'un terrain et d'équipements pédagogiques – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 13/12/2024)</i>	95
N°2024/143	Contrats de location saisonnière pour la période hivernale 2024-2025 à Gourette – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 18/12/2024)</i>	96
N°2024/144	Contrats de location saisonnière pour la période hivernale 2024-2025 à Gourette – Autorisation à signer <i>(enregistré au Contrôle de la Légalité de la Préfecture le 18/12/2024)</i>	97

2- Autres actes réglementaires du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

Référence	Libellé	Page
GOPS N°2024111313	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	98
GOPS N°202411503	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialités du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	104

GOPS N°2024111504	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	107
GOPS N°2024111505	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	111
GOPS N°2024112114	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	116
GOPS N°2024120608	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine animalier du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	122
GOPS N°2024121007	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévention du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	125
GOPS N°2024121207	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des nautoniers du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	127
GOPS N°2024120609	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes animaliers habilités au port et à l'utilisation du fusil hypodermique du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	130
GOPS N°2024121008	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer la fonction d'officier sécurité du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	132
GOPS N°2024121614	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des plongeurs du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	134
GOPS N°2024121009	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévision du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	137

GOPS N°2024121010	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	140
GOPS N°2024121615	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	146
GOPS N°2024120611	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine des systèmes d'information et de communication du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	151
GOPS N°2024121011	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	153
GOPS N°2024121616	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à intervenir en hélicoptère du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	155
GOPS N°2024120612	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs déblayeurs du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	159
GOPS N°2024121205	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	162
GOPS N°2024120613	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de l'équipe de reconnaissance risques radiologiques du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	165
GOPS N°2024121206	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	168
GOPS N°2024120610	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à télépiloter des drones du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	172

GOPS N°2024121901	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	174
GRHF N°2024.3850	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	180
GRHF N°2024.3979	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques et du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade de lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	181
GRHF N°2024.3981	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques et du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques établissant le tableau d'avancement au grade de commandant de sapeurs-pompiers professionnels du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques	182
SDST/PHAR N°2024-13	Arrêté du Directeur du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques fixant la liste départementale des infirmiers de sapeurs-pompiers	183
GDAF-SERH N°2024/48DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant abrogation de délégation de signature à Monsieur Nicolas FARDEAU	188
GDAF-SERH N°2024/49DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Madame Carole GLANARD, adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de la formation, cheffe du service prospective	189
GDAF-SERH N°2024/50DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Madame Marie-Françoise GUIROUILH, adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de la formation, cheffe du service formation	193
GDAF-SERH N°2024/51DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Monsieur Fabien BELESTA, chef par intérim du centre d'incendie et de secours de Laruns	197

GDAF-SERH N°2024/52DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours de Bedous	199
GDAF-SERH N°2024/53DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours de Lescun	201
GDAF-SERH N°2024/54DEL	Arrêté du Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques portant délégation de signature à Monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours d'Urdos	203



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 18 novembre 2024

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA REPRISE D'UN VÉHICULE
SUITE À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE LÉGER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** d'autoriser la reprise du bien listé en annexe.
- 2. AUTORISE** la sortie de l'actif du bien listé en annexe.

André ARRIBES
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. Arribes", written over a horizontal line.



LISTE DU BIEN PROPOSÉ À LA VENTE

Article 21561

N° inventaire	Matériel à vendre	Date d'acquisition	Valeur origine du bien vendu	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2024
2018000509	1 PEUGEOT 308 ACTIVE BUSINESS FB046AS	06/11/2018	22 183,90	13 307,00	8 876,90

TOTAL	22 183,90	13 307,00	8 876,90
--------------	------------------	------------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241118-2024_119DELI-DE

SLOW



Bureau du conseil d'administration
 du SDIS

Séance du : 18 novembre 2024

GDAF/SFIN

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ADMISSION EN NON VALEUR DES CRÉANCES NON RECOUVRÉES

La présente délibération a pour objet l'admission en non valeur de deux titres de recettes, non recouverts, émis en 2022 et 2023 par le SDIS64.

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- DÉCIDE** d'admettre en non valeur les titres de recettes n°436/2022 et n°255/2023, émis par le SDIS64 sur les exercices 2022 et 2023, pour un montant total de 471,39 € ;
- AUTORISE** l'admission en non-valeur des titres de recettes ci-après :

Exercice	N° TITRE	Débiteur	OBSERVATIONS	MONTANT €
2022	436		Reste à recouvrer inférieur au seuil de poursuite	1,00
2023	255	Société NEVO FORMA	Poursuite sans effet	470,39

- DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif, à l'article 6541.

André ARRIBES
 Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 18 novembre 2024

GRHF/SSPV

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE DOUBLE ENGAGEMENT
INTERDÉPARTEMENTAL D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
ENTRE LE SDIS 64 ET LE SDIS 40
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- 1. DÉCIDE** de conclure la convention relative au double engagement interdépartemental d'un sapeur-pompier volontaire avec le SDIS des Landes ;
- 2. AUTORISE** le président à signer la convention de double engagement interdépartemental d'un sapeur-pompier volontaire avec Monsieur Marcel PRUET, président du SDIS des Landes et monsieur Timothé OUIIN, sapeur-pompier volontaire.

André ARRIBES
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 18 novembre 2024

GOPS/SOPE

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION INTERDÉPARTEMENTALE
D'ASSISTANCE MUTUELLE ENTRE LE SDIS64 ET LE SDIS65
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté du Préfet des Hautes-Pyrénées du 7 juillet 2020 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;

VU l'arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;

VU l'arrêté du Préfet des Hautes-Pyrénées du 27 janvier 2023 portant approbation du règlement opérationnel ;

VU l'arrêté du Préfet des Pyrénées-Atlantiques du 23 janvier 2002 portant approbation du règlement opérationnel ;

VU la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son Bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure avec le SDIS des Hautes-Pyrénées une convention interdépartementale d'assistance mutuelle pour une durée de cinq ans à compter de sa date de signature ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention interdépartementale d'assistance mutuelle avec monsieur le président du conseil d'administration du SDIS65 ainsi que monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et monsieur le préfet des Hautes-Pyrénées.

André ARRIBES
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 18 novembre 2024

GOPS

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION DE PARTENARIAT À TITRE
GRACIEUX ENTRE LE SDIS64 ET LA SOCIÉTÉ MATINSA,
GESTIONNAIRE DU TUNNEL DU SOMPORT
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des assurances ;

VU la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de signer une convention de partenariat avec la société MATINSA, gestionnaire du tunnel du Somport, portant sur la mise à disposition, à titre gracieux, d'un emplacement permettant le stationnement d'un véhicule du SDIS64, sur la commune d'URDOS et d'un agent du tunnel afin de permettre le convoyage des sapeurs-pompiers du SDIS64, dans le cadre de la réorganisation temporaire de l'engagement des secours en vallée d'Aspe ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention précitée avec monsieur Inigo PEREZ MARTINEZ, directeur d'exploitation de la société MATINSA.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 18 novembre 2024

GOPS

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION D'UTILISATION, À TITRE
ONÉREUX, DE LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE (SAE)
D'OLORON SAINTE-MARIE
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

CONSIDÉRANT que les membres du Groupe de Secours en Montagne des Sapeurs-Pompiers (GSMSP 64) et du Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP 64) effectuent en moyenne trois entraînements à l'escalade par semaine sur ce site ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention de mise à disposition, à titre onéreux, de la structure artificielle d'escalade, pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024, avec l'association « Le Mur » ;
2. **AUTORISE** le président à signer la convention de mise à disposition de la structure artificielle d'escalade avec Monsieur Sylvain MAUDOU, président de l'association « Le Mur ».
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif, à l'article 6132 « locations immobilières ».

André ARRIBES
Président du CASDIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AA', written over a horizontal line.



**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS DES COMMUNES
ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)
MONTANTS ARRÊTÉS POUR L'ANNÉE 2025**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L1424-35 ;

VU la délibération n°2015/131 du 13 octobre 2015 du conseil d'administration relative aux contributions des communes et des EPCI, réformant le mode de calcul des contributions des communes et des EPCI au budget du SDIS64 à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

VU la délibération n°2017/52 du 23 mars 2017 du conseil d'administration relative aux contributions des communes et des EPCI ;

VU la délibération n°2018/145 du 28 juin 2018 du conseil d'administration relative aux contributions des communes et des EPCI ;

VU la délibération n°2024/105 du 17 octobre 2024 du conseil d'administration fixant le taux d'évolution des contributions communales et des EPCI pour l'année 2025 à +2,19% ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

FIXE les montants des contributions des communes et des EPCI pour l'année 2025 conformément aux tableaux joints en annexe à la présente délibération.

André ARRIBES
Président du CASDIS

CONTRIBUTIONS DES EPCI AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Nom EPCI 2018	A = Contribution 2024	b1 = Part Zonage (15%) 2025	b2 = Part Population (55%) 2025	b3 = Richesse (30%) 2025	b4 = Solde SPV (contribution / dégrèvement) 2025	B = Contribution 2025 calculée (b1+b2+b3+b4+b5)	C = Evolution (B/A en %)
CC de Lacq-Orthez	1 385 326,37	186 837,23	598 411,01	612 498,02	-2 467,81	1 395 278,45	0,72%
CC des Luys en Béarn	519 544,22	56 613,33	271 983,27	211 466,37	-6 219,77	533 843,20	2,75%
CC du Nord Est Béarn	615 987,68	102 371,44	315 644,53	200 036,06	2 857,93	620 909,96	0,80%
CC du Béarn des Gaves	292 817,02	27 261,31	162 115,48	116 014,51	-6 369,27	299 022,03	2,12%
CA du Pays Basque	10 643 760,39	1 638 853,67	6 228 013,50	3 037 943,29	4 010,53	10 908 820,99	2,49%
CA Pau Béarn Pyrénées	5 712 592,39	934 745,34	3 291 055,26	1 609 950,73	10 464,80	5 846 216,12	2,34%
Total général	19 170 028,08	2 946 682,31	10 867 223,05	5 787 908,97	2 276,42	19 604 090,75	2,26%

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 064-286400023-20241212-2024_125DELI-DE

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Commune	EPCI d'appartenance	A =Contribution 2024 notifiée avec dégrèvement	b1 = Part Zonage (15%) 2025	b2 = Part Population (55%) 2025	b3 = Richesse (30%) 2025	b4 = Solde SPV (contribution / dégrèvement) 2025	B = Contribution 2025 calculée (b1+b2+b3+b4+b5)	C = Evolution (B/A en %)
Accous	CC du Haut Béarn	8 480,61	0,00	5 487,52	6 911,76	-1 905,92	10 493,36	23,73%
Agnos	CC du Haut Béarn	20 200,20	4 884,39	9 410,77	5 855,70	144,84	20 295,71	0,47%
Ance Péas	CC du Haut Béarn	9 641,84	0,00	5 251,69	4 344,40	90,83	9 686,92	0,47%
Angais	CC Pays de Nav	17 771,55	4 341,18	8 121,23	5 324,33	180,76	17 967,49	1,10%
Aramits	CC du Haut Béarn	11 480,02	0,00	6 035,62	5 387,44	101,53	11 524,58	0,39%
Aren	CC du Haut Béarn	2 891,67	0,00	1 590,08	1 310,17	34,92	2 935,18	1,50%
Arette	CC du Haut Béarn	33 199,72	0,00	20 747,70	12 490,80	272,63	33 511,14	0,94%
Arros-de-Nav	CC Pays de Nav	15 205,79	3 871,00	7 037,04	4 792,30	161,18	15 861,52	4,31%
Arthez-d'Asson	CC Pays de Nav	6 834,30	0,00	3 882,92	2 846,32	100,17	6 829,41	-0,07%
Arudy	CC de la Vallée d'Ossau	60 414,81	16 125,35	25 228,08	19 110,76	447,62	60 911,81	0,82%
Asasp-Arros	CC du Haut Béarn	6 980,18	0,00	3 590,48	3 560,52	67,01	7 218,01	3,41%
Assat	CC Pays de Nav	44 673,53	9 640,97	22 017,25	13 392,79	401,43	45 452,44	1,74%
Asson	CC Pays de Nav	34 132,79	0,00	21 562,11	12 327,95	394,78	34 284,83	0,45%
Aste-Béon	CC de la Vallée d'Ossau	4 256,36	0,00	2 294,77	2 026,20	65,76	4 386,74	3,06%
Aydieux	CC du Haut Béarn	2 696,18	0,00	1 422,02	1 492,98	28,29	2 743,28	1,75%
Baillos	CC Pays de Nav	8 710,04	2 350,90	3 772,72	2 632,43	97,89	8 853,94	1,65%
Baudreix	CC Pays de Nav	12 700,66	3 286,70	5 735,37	3 760,20	136,85	12 919,12	1,77%
Bedous	CC du Haut Béarn	6 901,00	0,00	5 905,14	5 019,18	-1 900,23	9 024,09	30,76%
Bénéjacq	CC Pays de Nav	41 177,32	9 193,62	20 747,70	11 459,70	382,80	41 783,82	1,47%
Bentayou-Sérée	CC Adour Madiran	1 155,20	0,00	566,55	602,98	21,48	1 191,01	3,10%
Béost	CC de la Vallée d'Ossau	4 442,66	0,00	2 563,07	1 986,87	71,85	4 621,79	4,03%
Bescat	CC de la Vallée d'Ossau	3 528,65	0,00	1 714,29	1 821,98	52,08	3 588,35	1,69%
Beuste	CC Pays de Nav	9 684,47	0,00	5 556,69	4 120,19	133,43	9 810,31	1,30%
Bidos	CC du Haut Béarn	27 032,87	5 318,06	10 466,53	11 073,75	157,70	27 016,04	-0,06%
Bielle	CC de la Vallée d'Ossau	6 393,58	0,00	3 302,72	2 997,87	88,00	6 388,59	-0,08%
Bilhères	CC de la Vallée d'Ossau	2 373,57	0,00	1 149,37	1 260,10	37,82	2 447,30	3,11%
Boeil-Bezing	CC Pays de Nav	27 168,18	6 317,76	12 981,23	8 067,16	263,06	27 629,21	1,70%
Borre	CC du Haut Béarn	4 786,27	0,00	1 445,09	3 327,21	32,35	4 804,65	0,36%
Bordères	CC Pays de Nav	12 401,03	3 158,88	5 457,94	3 924,94	131,53	12 673,28	2,20%
Bordes	CC Pays de Nav	74 933,02	13 616,96	33 900,97	27 080,82	566,98	75 165,73	0,31%
Bourdettes	CC Pays de Nav	8 994,10	2 396,55	3 864,51	2 725,84	99,79	9 086,69	1,03%
Bruges-Capbis-Milfaget	CC Pays de Nav	13 692,48	0,00	8 121,23	5 384,79	180,76	13 686,77	-0,04%
Buziet	CC du Haut Béarn	6 327,41	0,00	3 681,38	2 643,70	68,36	6 393,44	1,04%
Buzuy	CC de la Vallée d'Ossau	14 822,76	0,00	9 202,35	5 718,68	199,76	15 120,80	2,01%
Casteide-Doat	CC Adour Madiran	1 597,30	0,00	930,10	698,21	31,93	1 660,24	3,94%
Castéra-Loubix	CC Adour Madiran	510,05	0,00	209,58	362,69	9,69	581,97	14,10%

Castet	2 350,70	0,00	1 185,59	1 120,48	38,77	2 344,84	-0,25%
CC de la Vallée d'Ossau							
Cette-Eygun	1 967,17	0,00	554,05	1 407,76	15,03	1 976,84	0,49%
Coarraze	50 432,75	10 800,45	25 375,46	14 644,26	449,71	51 269,88	1,66%
Eaux-Bonnes	37 626,87	0,00	24 148,14	13 681,19	432,22	38 261,55	1,69%
Escot	1 870,78	0,00	909,38	982,72	22,34	1 914,44	2,33%
Escou	5 409,04	0,00	3 178,37	2 229,07	60,78	5 468,22	1,09%
Escout	6 058,82	0,00	3 204,93	2 859,50	61,19	6 135,62	1,27%
Esquiule	7 780,91	0,00	4 273,52	3 457,57	77,02	7 808,11	0,35%
Estialescq	3 171,39	0,00	1 722,12	1 458,59	37,23	3 217,94	1,47%
Estos	9 219,64	2 323,51	3 717,86	3 125,80	68,90	9 236,07	0,18%
Etaut	1 892,14	0,00	554,05	1 337,28	15,03	1 906,35	0,75%
Eyus	12 043,68	3 049,32	5 222,35	3 699,55	90,43	12 061,64	0,15%
Gère-Bélesten	3 662,42	0,00	2 113,87	1 633,56	61,58	3 809,01	4,00%
Géroncée	6 212,08	0,00	3 717,86	2 569,35	68,90	6 356,11	2,32%
Geüs-d'Oloron	3 139,15	0,00	1 761,33	1 432,79	37,90	3 232,03	2,96%
Goès	10 141,82	2 601,97	4 282,92	3 202,44	77,16	10 164,49	0,22%
Gurmençon	18 710,97	4 295,53	8 014,61	6 421,50	127,38	18 859,02	0,79%
Haut-de-Bosdarros	4 199,77	0,00	2 369,63	1 807,74	67,48	4 244,85	1,07%
Herrère	5 144,20	0,00	2 802,55	2 357,19	54,96	5 214,70	1,37%
Igon	17 926,64	4 857,01	9 344,86	5 834,22	-1 797,77	18 238,32	1,74%
Issor	3 760,00	0,00	1 808,65	2 028,30	38,72	3 875,66	3,08%
Izeste	7 619,75	2 095,27	3 267,09	2 390,72	87,24	7 840,32	2,89%
CC de la Vallée d'Ossau							
Labatmale	4 134,96	1 200,56	1 628,70	1 292,05	49,99	4 171,30	0,88%
Labatut	1 885,96	0,00	999,82	893,08	33,83	1 926,73	2,16%
Lagos	8 563,95	2 191,13	3 454,99	2 839,87	91,23	8 577,22	0,16%
Lamayou	2 356,36	0,00	1 280,77	1 080,14	41,25	2 402,16	1,94%
Lanne-en-Barétous	8 552,52	0,00	4 844,05	3 750,00	85,15	8 679,20	1,48%
Laruns	47 910,37	0,00	21 627,01	27 960,18	395,73	49 982,91	4,33%
Lasseube	29 597,83	0,00	18 746,07	10 859,28	251,38	29 856,73	0,87%
Lasseubetat	2 428,37	0,00	1 280,77	1 128,16	29,37	2 438,31	0,41%
Ledeuk	20 597,94	4 888,96	9 421,76	6 311,55	144,98	20 767,25	0,82%
Lées-Athas	4 593,75	0,00	2 269,94	2 275,01	46,43	4 591,38	-0,05%
Lescun	7 591,89	0,00	3 196,07	4 359,82	61,05	7 616,94	0,33%
Lestelle-Bétharram	13 542,07	0,00	7 717,63	5 370,07	173,53	13 261,24	-2,07%
Lourdios-Ichère	2 232,00	0,00	1 006,85	1 193,45	24,23	2 224,53	-0,33%
Louvie-Juzon	23 068,17	5 496,09	10 906,32	6 988,81	228,84	23 620,07	2,39%
Louvie-Soubiron	3 187,45	0,00	1 243,99	1 972,45	40,29	3 256,74	2,17%
Lurbe-Saint-Christau	2 898,91	0,00	1 445,09	1 552,36	32,35	3 029,80	4,51%
Lys	4 135,06	0,00	2 327,99	1 798,37	66,52	4 192,88	1,40%
Maure	968,22	0,00	438,16	539,83	17,49	995,48	2,82%
Mirepeix	25 597,28	5 865,84	11 831,09	7 909,86	244,24	25 851,03	0,99%
Monseigneur	1 318,96	0,00	733,94	653,22	26,42	1 413,58	7,17%
CC Adour Madiran							
CC Pays de Nay							
CC Adour Madiran							

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241212-2024_125DELI-DE

SLO

Montaner	CC Adour Madiran	5 719,42			3 107,74	2 521,60	83,82	5 713,17	-0,11%
Montaut	CC Pays de Nav	17 732,32	0,00		10 545,21	7 143,25	222,76	17 911,22	1,01%
Mourmour	CC du Haut Béarn	12 412,98	0,00		7 161,74	5 233,23	116,42	12 511,39	0,79%
Narcastet	CC Pays de Nav	15 596,10	3 574,28		6 369,38	5 501,76	148,83	15 594,25	-0,01%
Nav	CC Pays de Nav	74 404,49	15 894,82		41 132,16	24 813,39	-7 338,17	74 502,20	0,13%
Ogeu-les-Bains	CC du Haut Béarn	25 192,89	0,00		12 490,69	12 688,40	181,66	25 360,76	0,67%
Oloron-Sainte-Marie	CC du Haut Béarn	373 835,04	79 154,58		184 328,66	110 922,36	1 564,85	375 970,45	0,57%
Orin	CC du Haut Béarn	3 274,33	0,00		1 745,63	1 621,45	37,63	3 404,71	3,98%
Osse-en-Aspe	CC du Haut Béarn	6 095,96	0,00		3 453,00	2 971,59	60,24	6 174,83	1,29%
Pardies-Piétat	CC Pays de Nav	8 184,40	2 191,13		3 154,99	2 440,39	91,23	8 177,74	-0,08%
Poey-d'Oloron	CC du Haut Béarn	1 983,92	0,00		964,84	1 034,53	23,42	2 022,78	1,96%
Ponson-Debat-Pouls	CC Adour Madiran	1 023,24	0,00		498,47	575,55	19,39	1 093,41	6,86%
Pontiacq-Viellesplinte	CC Adour Madiran	2 019,79	0,00		1 091,90	872,00	36,30	2 000,21	-0,97%
Préchacq-Josbaig	CC du Haut Béarn	3 659,02	0,00		2 016,45	1 605,13	42,23	3 663,82	0,13%
Préchilhon	CC du Haut Béarn	6 977,43	1 894,41		2 880,42	2 289,26	56,18	7 120,27	2,05%
Rébénaq	CC de la Vallée d'Ossau	9 599,67	0,00		5 339,88	4 211,34	129,25	9 680,46	0,84%
Saint-Abit	CC Pays de Nav	5 194,06	1 442,49		2 048,82	1 651,24	60,06	5 202,62	0,16%
Sainte-Colome	CC de la Vallée d'Ossau	4 519,20	0,00		2 733,69	1 844,32	75,65	4 653,65	2,98%
Saint-Golin	CC du Haut Béarn	2 779,40	0,00		1 482,98	1 264,61	33,03	2 780,62	0,04%
Saint-Vincent	CC Pays de Nav	5 225,74	0,00		2 871,75	2 257,26	78,69	5 207,70	-0,35%
Sarrance	CC du Haut Béarn	3 416,62	0,00		1 414,92	1 984,32	31,81	3 431,05	0,42%
Saucède	CC du Haut Béarn	1 621,40	0,00		727,36	910,13	18,68	1 656,17	2,14%
Sedze-Maubecq	CC Adour Madiran	2 559,85	0,00		1 521,05	1 034,56	47,33	2 602,94	1,68%
Séviacq-Meyracq	CC de la Vallée d'Ossau	7 512,57	0,00		4 528,48	3 127,38	113,28	7 769,15	3,42%
Urdis	CC du Haut Béarn	534,23	0,00		841,03	1 722,67	-1 979,02	584,68	9,44%
Verdiets	CC du Haut Béarn	3 504,68	0,00		1 992,25	1 590,38	41,83	3 624,46	3,42%
Total général		1 608 273,63	238 319,66		811 117,54	582 094,98	-2 276,42	1 629 255,76	1,30%



**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT RATTACHÉS**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014/96 du conseil d'administration du 25 septembre 2014 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

VU la délibération n°2021/149 du conseil d'administration du 03 décembre 2021 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

VU la délibération n°2023/29 du conseil d'administration du 21 mars 2023 relative à la création d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

VU la délibération n°2023/71 du conseil d'administration du 25 mai 2023 relative à la modification d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

VU la délibération n°2024/27 du conseil d'administration du 21 mars 2024 relative à la modification d'autorisations de programme et crédits de paiement rattachés ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

DÉCIDE de modifier les autorisations de programme et la répartition annuelle des crédits de paiement y afférents, comme suit :

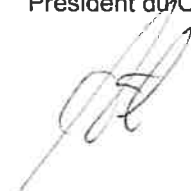
Délibération n° 2024 / 126

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
 Reçu en préfecture le 13/12/2024
 Publié le
 ID : 064-286400023-20241212-2024_126DELI-DE

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENT			
N° et intitulé de l'AP	AP votés et ajustements	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement ultérieurs
AP201453 - 2014 - CIS LEMBEYE - CONSTRUCTION NEUVE	1 562 000,00		1 562 000,00	41 136,00	1 000 000,00	520 864,00	
AP202250 - 2022 - CIS ARZACQ - CONSTRUCTION NEUVE	1 860 000,00		1 860 000,00		150 000,00	905 000,00	805 000,00
AP202130 - 2021 - MATERIELS ROULANTS	9 000 000,00	3 000 000,00	12 000 000,00	5 689 278,05	3 310 721,95	3 000 000,00	
AP202131 - 2021 - MATERIELS NON ROULANTS	3 561 115,77	1 000 000,00	4 561 115,77	1 908 108,04	1 653 000,00	1 000 007,73	
AP202140 - 2021 - TRAVAUX CONFORTATIFS	1 500 000,00	500 000,00	2 000 000,00	822 219,18	677 781,13	499 999,69	
SI2012111 - 2021 - SYSTEMES D'INFORMATION	3 212 735,85	1 000 000,00	4 212 735,85	1 121 535,85	2 091 200,00	1 000 000,00	
TOTAL	20 695 851,62	5 500 000,00	26 195 851,62	9 582 277,12	8 882 703,08	6 925 871,42	805 000,00

André ARRIBES
 Président du CASDIS





**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : **12 décembre 2024**

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA DÉCISION
MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2024**

Présents (membres à voix délibérative) :

M. Arribes André, Mme Antier Isabelle, Mme Arribas-Olano Patricia, M. Cachenaut Bernard, Mme Cambon Valérie, Mme Darrasse Nicole, M. Elizalde Iker, Mme Johson-Le-Loher Clarisse, M. Lucante Michel, M. Maison Jean-François, Mme Pargade Isabelle, M. Poustis Henri, M. Trepeu Alain, Mme Vals Martine.

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Vote :

- Pour : 14 : M. Arribes André, Mme Antier Isabelle, Mme Arribas-Olano Patricia, M. Cachenaut Bernard, Mme Cambon Valérie, Mme Darrasse Nicole, M. Elizalde Iker, Mme Johson-Le-Loher Clarisse, M. Lucante Michel, M. Maison Jean-François, Mme Pargade Isabelle, M. Poustis Henri, M. Trepeu Alain, Mme Vals Martine.
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

APPROUVE la décision modificative n°2 de l'exercice 2024 présentée ci-après :

Délibération n°2024 / 127

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
 Reçu en préfecture le 13/12/2024
 Publié le
 ID : 064-286400023-20241212-2024_127DELI-DE

DECISION MODIFICATIVE N°2 / 2024

SECTION FONCTIONNEMENT				
Sens	Chapitre	Nature		Propositions nouvelles
RECETTES	042	777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	10 000,00
	70	70685	Interventions soumises à facturation	-10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				0,00

SECTION INVESTISSEMENT				
Sens	Chap/Chap de programme	Nature		Propositions nouvelles
DEPENSES	040	13913	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	-6 000,00
	041	21561	Matériel roulant	6 000,00
	040	13913	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	10 000,00
	20	2031	Frais d'études	-10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				0,00

André ARRIBES
 Président du CASDIS





**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SFIN

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2025
OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES CRÉDITS
DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU les éléments exposés ci-dessus ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de l'emprunt et aux autorisations de programme ;
2. **DÉCIDE** d'ouvrir par anticipation au budget primitif 2025, des crédits de dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget investissement selon la répartition par Chapitre / Nature comme suit :

BUDGET 2025 – OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Libellé compte	Total Budgété 2024	25% budgété 2024	Ouverture crédits Budget 2025
<u>21</u>		<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	<u>194 620,00 €</u>	<u>48 655,00 €</u>	<u>48 655,00 €</u>
	21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	116 264,53 €	29 066,13 €	29 066,13 €
	2188	AUTRES	78 355,47 €	19 588,87 €	19 588,87 €
TOTAL GENERAL			<u>194 620,00 €</u>	<u>48 655,00 €</u>	<u>48 655,00 €</u>

André ARRIBES
 Président du CASDIS





**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SAMP

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN
GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET LE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
AUTORISATION À SIGNER**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

CONSIDÉRANT le terme de la convention constitutive du groupement de commandes entre le Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques et le Département des Pyrénées-Atlantiques en date du 22 juin 2010 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

AUTORISE le président à signer la convention, ci-annexée, constitutive d'un groupement de commandes entre le Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

André ARRIBES
Président du CASDIS



CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

ENTRE

Le Département des Pyrénées-Atlantiques, représenté par son Président en exercice, Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, dûment autorisé aux effets des présentes par une délibération de la Commission permanente en date du

Ci-après dénommé « le Département »

D'UNE PART,

ET

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques, représenté par son Président en exercice, Monsieur André ARRIBES, agissant en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du

Ci-après dénommé « le SDIS »

D'AUTRE PART,

Ci-après dénommés ensemble « les Parties ».

PREAMBULE

Pour répondre à leurs besoins en matière de fournitures et services, le SDIS et le Département concluent de nombreux marchés relevant de différentes familles d'achats.

Parmi ces différentes familles, certaines sont communes aux deux entités, ouvrant ainsi des opportunités d'achat en commun, au travers de la constitution de groupements de commandes tels que définis aux articles L2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique.

Le terme de la convention constitutive d'un groupement de commande, en date du 22 juin 2010, étant survenu, il apparaît souhaitable d'en conclure une nouvelle.

Ceci préalablement exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article I. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la constitution d'un groupement de commandes, conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7, entre le SDIS et le Département et d'en définir les modalités de fonctionnement.

Le groupement ainsi constitué a pour objet de répondre aux besoins de ses membres en passant des accords-cadres dans les domaines suivants :

- Fournitures de bureau ;
- Papier ;
- Huiles/lubrifiants ;
- Pièces détachées VL et PL ;
- Pneumatiques ;
- Batteries ;
- Maintenance VL ;
- Maintenance véhicules > 3,5 t (châssis exclusivement ; prestations de carrosserie et équipements châssis exclus) ;
- Formations permis PL.

Article II. DURÉE

La présente convention constitutive d'un groupement de commandes entre en vigueur à la date de sa signature par les parties.

Les marchés et accords-cadres conclus dans le cadre de la convention constitutive en date du 22 juin 2010 demeureront régis, jusqu'à leur terme, par les dispositions de celle-ci.

Le groupement est constitué pour une durée de 5 ans à compter de sa date de signature. Les accords-cadres conclus durant cette période demeureront régis, jusqu'à leur terme, par les dispositions de la présente convention.

Article III. MODALITES D'ADHÉSION ET DE RETRAIT

III-1 Adhésion

Chaque membre adhère au groupement de commandes par la signature de la présente convention, par son représentant dûment habilité.

III-2 Retrait

Chaque membre est libre de se retirer du groupement.

La décision de retrait est notifiée, par courrier recommandé avec accusé de réception, au cocontractant.

A compter de la date de réception du courrier précité, aucun marché ne sera attribué dans le cadre du groupement.

Le membre sortant reste toutefois soumis au respect des engagements antérieurement souscrits auprès des titulaires de marchés. Les marchés précédemment attribués demeurent régis, jusqu'à leur terme, par les dispositions de la présente.

Article IV. COORDONNATEUR DU GROUPEMENT

IV-1 Désignation du coordonnateur

La coordination du groupement est assurée par l'un ou l'autre des membres en fonction des domaines d'achat.

Le Département est le coordonnateur du groupement pour les achats relevant de domaines suivants :

- Fournitures de bureau,
- Papier,
- Huiles/lubrifiants,
- Pièces détachées VL et PL.

Le SDIS est le coordonnateur du groupement pour les achats relevant des domaines suivants :

- Pneumatiques,
- Batteries,
- Maintenance VL,
- Maintenance véhicules > 3,5 t,
- Formations permis PL.

Lorsque le Département assure la coordination du groupement, ce dernier est représenté par M. le Président du Conseil départemental ou son représentant dûment habilité.

Lorsque le SDIS assure la coordination du groupement, ce dernier est représenté par M. le Président du Conseil d'administration du SDIS ou son représentant dûment habilité.

IV-2 Missions du coordonnateur

Les membres du groupement donnent mandat au coordonnateur pour qu'il procède, dans le respect des règles du Code de la commande publique à la passation, la signature, ainsi qu'à la notification des marchés publics.

En particulier, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, les missions du coordonnateur sont les suivantes :

- Animation du groupement de commandes ;
- Centralisation des besoins (nature, volume, délais...) ;
- Détermination de la procédure à suivre ;
- Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises et communication, pour validation, à l'autre membre du groupement ;
- Accomplissement des formalités de publicité et mise en ligne du DCE ;
- Réponse aux questions des candidats ;
- Réception des candidatures et des offres ;
- Mener les éventuelles négociations ;
- Analyse des candidatures et des offres et communication, pour validation, à l'autre membre du groupement ;
- Organisation, le cas échéant, de la CAO et attribution du marché ;
- Finalisation de la procédure d'attribution du marché : vérification du respect des obligations fiscales et sociales de l'attributaire pressenti, information aux candidats non retenus ;
- Signature du marché au nom et pour le compte de l'autre membre ;
- Transmission au contrôle de légalité si celle-ci est requise ;
- Notification du marché au candidat retenu et publication de l'avis d'attribution ;
- Communication à l'autre membre d'une copie de l'original du marché.
- Centralisation des besoins en vue de la conclusion d'avenants ou de décisions de reconduction ; rédaction, signature notification et le cas échéant transmission au contrôle de légalité des modifications et décisions.
- Résiliation, après accord de l'autre membre du groupement, du marché.

Pour tout litige ayant trait à la passation ou à la résiliation d'un marché, le coordonnateur du groupement est compétent pour ester en justice au nom et pour le compte des membres du groupement.

Article V. OBLIGATIONS DES MEMBRES DU GROUPEMENT

✓ Les membres du groupement s'engagent, en phase de préparation et de passation, à :

- définir leur besoin et le communiquer au coordonnateur ;
- prendre connaissance et valider le projet de pièces du marché ;
- répondre dans les meilleurs délais aux différentes sollicitations du coordonnateur.

✓ Dans le cadre de l'exécution des accords-cadres, les membres procéderont, chacun en ce qui le concerne, à :

- l'émission des bons de commandes ;
- la réception, la vérification et l'admission de leurs commandes ;
- au règlement des factures correspondantes ;
- à l'application, le cas échéant, de pénalités.

Les litiges relatifs à l'exécution des marchés, à l'exception de ceux relatifs à la résiliation du marché sont pris en charge par le membre concerné.

Article VI. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Commission d'appel d'offres compétente pour attribuer les marchés passés selon une procédure formalisée est celle du coordonnateur.

Le coordonnateur se charge de l'organisation de la CAO (convocation, secrétariat...).

ARTICLE VII. RÉMUNERATION DU COORDONNATEUR

Les missions du coordonnateur ne donnent pas lieu à rémunération.

Les coûts liés à la passation des marchés (publicité, reprographie...) sont à la charge du coordonnateur.

Les frais de contentieux liés à la passation des marchés ou à leur résiliation, ainsi que les éventuelles condamnations sont supportés pour moitié par le Département et pour l'autre moitié par le SDIS.

ARTICLE VIII. MODIFICATION

La présente convention peut être modifiée par avenant.

ARTICLE IX. LITIGES

Les membres du groupement s'efforcent de trouver un règlement amiable à tout litige survenant entre eux au titre de la présente convention.

En cas d'échec, le tribunal compétent pour le règlement de ce litige est le Tribunal administratif de PAU.

La présente convention est établie en 2 exemplaires originaux.

Fait à PAU, le

Pour le Département,

Pour le SDIS,



**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité;

1. **DÉCIDE** la création, à compter du 1^{er} janvier 2025, d'un emploi permanent de lieutenant-colonel relevant du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;
2. **DÉCIDE** de mettre à jour le tableau des emplois ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif du SDIS64.

André ARRIBES
Président du CASDIS



**Conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À L'ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU l'ensemble des décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant pris en application des articles L. 411-1 et 415-1 du code général de la fonction publique ;

VU la délibération n°2023/87 du conseil d'administration en date du 27 juin 2023 relative à l'actualisation du tableau des emplois ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du collège de l'administration du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du collège du personnel du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) en date du 10 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois, cadre de référence de la gestion des emplois et des effectifs au sein de l'établissement ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **ABROGE** la délibération n°2023/87 du conseil d'administration en date du 27 juin 2023 ;
2. **DÉCIDE** d'adopter le nouveau tableau des emplois joint en annexe, effectif à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif du SDIS64.

André ARRIBES
Président du CASDIS

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

N°	Emplois occupés	Cadre d'emplois et/ou grades	Groupe	Service/CIS	Effectif budgété	Quotité de travail
1	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
2	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
3	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
4	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
5	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
6	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
7	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
8	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
9	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
10	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
11	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
12	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
13	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
14	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
15	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
16	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
17	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
18	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
19	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompier professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

20	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
21	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
22	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
23	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
24	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
25	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
26	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
27	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
28	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
29	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
30	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
31	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
32	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
33	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
34	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
35	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
36	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
37	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
38	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
39	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

40	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
41	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
42	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
43	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
44	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
45	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
46	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
47	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
48	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
49	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
50	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
51	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
52	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
53	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
54	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
55	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
56	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
57	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
58	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
59	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

60	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
61	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
62	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
63	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
64	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
65	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
66	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
67	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
68	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
69	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
70	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
71	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
72	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
73	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
74	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
75	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
76	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
77	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
78	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
79	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

80	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
81	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
82	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
83	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
84	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
85	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
86	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
87	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
88	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
89	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
90	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
91	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
92	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
93	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
94	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
95	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
96	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
97	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
98	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
99	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

100	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
101	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
102	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
103	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
104	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
105	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
106	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
107	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
108	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
109	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
110	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
111	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
112	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
113	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
114	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
115	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
116	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
117	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
118	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
119	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

120	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
121	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
122	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
123	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
124	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
125	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
126	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
127	Equipier Chef d'équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
128	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
129	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
130	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
131	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
132	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
133	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
134	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
135	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

136	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
137	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
138	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
139	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
140	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
141	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
142	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
143	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
144	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
145	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
146	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
147	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
148	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-28640023-20241212-2024_131DELL-DE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

149	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
150	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
151	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
152	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
153	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
154	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
155	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
156	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
157	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
158	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
159	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
160	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
161	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

162	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
163	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
164	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
165	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
166	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
167	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
168	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
169	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
170	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
171	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
172	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
173	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
174	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

510

ID : 064-286400023-20241212-2024_131DELI-DE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

175	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
176	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
177	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
178	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
179	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
180	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
181	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
182	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
183	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
184	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
185	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
186	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
187	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

188	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
189	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
190	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
191	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
192	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
193	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
194	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
195	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
196	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
197	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
198	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
199	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
200	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

201	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
202	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
203	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
204	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
205	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
206	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
207	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
208	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
209	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
210	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
211	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
212	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
213	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241212-2024_131DELL-DE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

214	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
215	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
216	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
217	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
218	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
219	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
220	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
221	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
222	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
223	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
224	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
225	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
226	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

227	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
228	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
229	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
230	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
231	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
232	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
233	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
234	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
235	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
236	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
237	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
238	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
239	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241212-2024_131DELL-DE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

240	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
241	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
242	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
243	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
244	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
245	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
246	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
247	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
248	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
249	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
250	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
251	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
252	Chef d'agrès une équipe	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

253	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
254	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
255	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
256	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
257	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
258	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
259	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
260	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
261	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
262	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
263	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
264	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet
265	Chef d'agrès une équipe	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

266	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
267	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
268	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
269	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
270	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
271	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
272	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
273	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
274	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
275	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
276	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
277	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
278	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

279	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
280	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
281	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
282	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
283	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
284	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
285	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
286	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
287	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
288	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
289	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
290	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet
291	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

292	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
293	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
294	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
295	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
296	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
297	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
298	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
299	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
300	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
301	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
302	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
303	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
304	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

510x

ID : 064-28640023-20241212-2024_131DELLE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

305	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
306	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
307	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
308	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
309	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
310	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
311	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
312	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
313	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
314	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
315	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
316	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet
317	Chef d'agrès tout engin	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

318	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
319	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
320	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
321	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
322	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
323	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
324	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
325	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
326	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	MRA	1	Temps complet
327	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
328	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
329	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
330	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

331	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
332	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
333	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
334	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
335	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GEST	OTZ	1	Temps complet
336	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
337	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
338	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
339	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
340	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
341	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
342	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
343	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241212-2024_131DELI-DE

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

344	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	HDE	1	Temps complet
345	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
346	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
347	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
348	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
349	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
350	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
351	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
352	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
353	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
354	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GOUE	SIL	1	Temps complet
355	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
356	Sous-officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

357	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
358	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
359	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
360	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
361	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
362	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
363	Sous-officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjudant	GSUD	OSM	1	Temps complet
364	Assistant technique	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GTEC	SMAT	1	Temps complet
365	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
366	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
367	Formateur / responsable d'action de formation	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
368	Assistant nautique	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	GOPS	1	Temps complet
369	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
370	Pompier d'aérodrome	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

371	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
372	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
373	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
374	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
375	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
376	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
377	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
378	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
379	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
380	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

381	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
382	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
383	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
384	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
385	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
386	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
387	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
388	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
389	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
390	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
391	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

392	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
393	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
394	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
395	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
396	Pompier d'aérodrome	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
397	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
398	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
399	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
400	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
401	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
402	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
403	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
404	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GEST	UZN	1	Temps complet
405	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
406	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

407	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
408	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
409	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
410	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
411	Chef de manoeuvre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOUE	PRM	1	Temps complet
412	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
413	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
414	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
415	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
416	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

417	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
418	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
419	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
420	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
421	Opérateur de salle opérationnelle / Chef opérateur de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP pour les SPP inaptes opérationnels	GOPS	CTAC	1	Temps complet
422	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
423	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
424	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
425	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
426	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
427	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet
428	Adjoint au chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP	GOPS	CTAC	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

429	Chef d'équipe à chef d'agrès tout engin - Chef d'unité secours en montagne et/ou GRIMP	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des sapeurs et caporaux Grade de caporal à caporal-chef ou Cadre d'emplois des sous-officiers	GOPS	MPM	1	Temps complet
430	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	PAU	1	Temps complet
431	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	PAU	1	Temps complet
432	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	PAU	1	Temps complet
433	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	PAU	1	Temps complet
434	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GEST	PAU	1	Temps complet
435	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	ANG	1	Temps complet
436	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	ANG	1	Temps complet
437	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	ANG	1	Temps complet
438	Officier de garde	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

439	Officier de garde	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUÉ	ANG	1	Temps complet
440	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
441	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
442	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
443	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
444	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
445	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
446	Chef de salle opérationnelle	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOPS	CTAC	1	Temps complet
447	Chargé de mission	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de commandant	GOPS	GOPS	1	Temps complet
448	Chargé de mission	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de commandant	GRHF	SPRP	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

449	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
450	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
451	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
452	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
453	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	SPRS	1	Temps complet
454	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
455	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
456	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
457	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

458	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
459	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
460	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
461	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
462	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
463	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

464	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
465	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
466	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
467	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
468	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GPRV	GPRV	1	Temps complet
469	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SOPE	1	Temps complet
470	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SOPE	1	Temps complet
471	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

472	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
473	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
474	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
475	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
476	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GRHF	SFOR	1	Temps complet
477	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
478	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GRHF	SFOR	1	Temps complet
479	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GTEC	SVEH	1	Temps complet
480	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GTEC	SVEH	1	Temps complet
481	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet
482	Officier expert	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	PAU	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

483	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
484	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	ANG	1	Temps complet
485	Officier expert	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Grade d'adjutant ou Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOPS	GOPS	1	Temps complet
486	Adjoint au chef de service	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GRHF	SFOR	1	Temps complet
487	Adjoint au chef de service	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	CTAC	1	Temps complet
488	Adjoint au chef de service	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	SOPE	1	Temps complet
489	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	MRA	1	Temps complet
490	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GEST	OTZ	1	Temps complet
491	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	HDE	1	Temps complet
492	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GOUE	SIL	1	Temps complet
493	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des lieutenants de SPP	GSUD	OSM	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

494	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST	PAU	1	Temps complet
495	Adjoint au chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	ANG	1	Temps complet
496	Chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST	MIRA	1	Temps complet
497	Chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST	OTZ	1	Temps complet
498	Chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	HDE	1	Temps complet
499	Chef de centre	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOUE	SIL	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

500	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GSUD	OSM	1	Temps complet
501	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GEST	UZN	1	Temps complet
502	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grade de lieutenant de 2ème classe à lieutenant de 1ère classe	GOUE	CBO	1	Temps complet
503	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GEST	PAU	1	Temps complet
504	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOUE	ANG	1	Temps complet
505	Chef de centre	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des lieutenants de SPP ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	MPM	1	Temps complet
506	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	DIRGEN	SPDV	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

507	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des lieutenants de SPP Grades de lieutenant de 1ère classe à lieutenant hors classe ou Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GTEC	SMAT	1	Temps complet
508	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	CTAC	1	Temps complet
509	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à lieutenant-colonel	DIRGEN	SCTF	1	Temps complet
510	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine	GOPS	SPRS	1	Temps complet
511	Chef de service	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP Grade de médecin de classe normale à médecin hors classe ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SMED	1	Temps complet
512	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOPS	SOPE	1	Temps complet
513	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GTEC	SVEH	1	Temps complet
514	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GRHF	SFOR	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

515	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GRHF	SPRP	1	Temps complet
516	Adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GEST	GEST	1	Temps complet
517	Adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GOUE	GOUE	1	Temps complet
518	Adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GSUD	GSUD	1	Temps complet
519	Adjoint au chef de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de capitaine à commandant	GPRV	GPRV	1	Temps complet
520	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GEST	GEST	1	Temps complet
521	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GOUE	GOUE	1	Temps complet
522	Chef de groupement territorial	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GSUD	GSUD	1	Temps complet
523	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GOPS	GOPS	1	Temps complet
524	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GRHF	GRHF	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

525	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grades de commandant à lieutenant-colonel	GTEC	GTEC	1	Temps complet
526	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de SPP Grade de commandant à lieutenant-colonel	GPRV	GPRV	1	Temps complet
527	Emplois fonctionnels Directeur départemental	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRE	DIRE	1	Temps complet
528	Emplois fonctionnels Directeur départemental adjoint	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRA	DIRA	1	Temps complet
529	Colonel	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois de conception et de direction de SPP	DIRGEN	DIRGEN	1	Temps complet
530	Infirmier de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP	SDST	SINF	1	Temps complet
531	Infirmier de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP Grade d'infirmier hors classe ou Cadre d'emploi des cadres de santé de SPP Grade de cadre de santé	SDST	SINF	1	Temps complet
532	Infirmier en chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des infirmiers de SPP Grade d'infirmier hors classe ou Cadre d'emploi des cadres de santé de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L. 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SINF	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

533	Médecin de groupement	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP Grade de médecin de classe normale à médecin hors classe ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SDST	1	Temps complet
534	Médecin-chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	SDST	1	Temps complet
535	Pharmacien gérant / Pharmacien en chef	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP	SDST	PHAR	1	Temps complet
536	Pharmacien	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadre d'emplois des médecins et pharmaciens de SPP ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	PHAR	1	Temps non complet
537	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	OTZ	1	Temps complet
538	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	PAU	1	Temps complet
539	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
540	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOUE	ANG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

541	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
542	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GSUD	GDRS	1	Temps complet
543	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
544	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
545	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
546	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
547	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDAF	SUSA	1	Temps complet
548	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPRP	1	Temps complet
549	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
550	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
551	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
552	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
553	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

554	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
555	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
556	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SFOR	1	Temps complet
557	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SFOR	1	Temps complet
558	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SSPV	1	Temps complet
559	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDIR	SDIR	1	Temps complet
560	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDIR	SEVE	1	Temps complet
561	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
562	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
563	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
564	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
565	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
566	Assistant administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDSI	GDSI	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

567	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	GOPS	1	Temps complet
568	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	GOPS	1	Temps complet
569	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	MPM	1	Temps complet
570	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
571	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
572	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
573	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	SDST	SASM	1	Temps complet
574	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	SDST	SQVS	1	Temps complet
575	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GEST	MRA	1	Temps non complet
576	Assistant administratif	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	DIRGEN	SPDV	1	Temps complet
577	Assistant technique	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
578	Agent d'accueil/Assistant de gestion du courrier	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GDIR	SACC	1	Temps complet
579	Opérateur de salle opérationnelle	Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

580	Opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet
581	Opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet
582	Opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet
583	Opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet
584	Opérateur de salle opérationnelle	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GOPS	CTAC	1	Temps complet
585	Chargé d'études statistiques	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDIR	SADD	1	Temps complet
586	Gestionnaire administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux Grade de rédacteur à rédacteur principal de 2ème classe	GOUE	AEFO	1	Temps complet
587	Gestionnaire administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	SDST	SASM	1	Temps complet
588	Gestionnaire administratif	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GPRV	GPRV	1	Temps complet
589	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPRP	1	Temps complet
590	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
591	Gestionnaire ressources humaines	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

592	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
593	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SPAT	1	Temps complet
594	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GRHF	SSPV	1	Temps complet
595	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux Grade de rédacteur	GRHF	SSPV	1	Temps complet
596	Gestionnaire ressources humaines	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux territoriaux	GRHF	SSPV	1	Temps complet
597	Assistant RGPD	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GDIR	SADD	1	Temps complet
598	Gestionnaire des marchés	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GDAF	SAMP	1	Temps complet
599	Gestionnaire administratif financier, budgétaire et comptable	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
600	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SAMP	1	Temps complet
601	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GRHF	SPAT	1	Temps complet
602	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GRHF	SSPV	1	Temps complet
603	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SERH	1	Temps complet
604	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SFIN	1	Temps complet
605	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SFIN	1	Temps complet
606	Chef de service	Filière administrative Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	GDAF	SISA	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

607	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché à attaché principal	SDST	SASM	1	Temps complet
608	Chef de service	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	DIRGEN	SCOM	1	Temps complet
609	Chargé de recrutement	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux Grade d'attaché	GRHF	SPRP	1	Temps complet
610	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux	GDAF	GDAF	1	Temps complet
611	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des attachés territoriaux	GDIR	GDIR	1	Temps complet
612	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
613	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
614	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
615	Assistant technique	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
616	Assistant technique navette	<u>Filière sapeurs-pompiers professionnels</u> Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

617	Assistant technique navette	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet
618	Assistant technique navette	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP Déclaré inapte opérationnel ou Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet
619	Assistant technique de surface	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
620	Assistant technique de surface	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
621	Logisticien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	GRHF	SFOR	1	Temps complet
622	Magasinier	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP ou Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

623	Magasinier	Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadres d'emplois des sapeurs et caporaux de SPP ou cadre d'emplois des sous-officiers de SPP ou Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques	GTEC	SLOG	1	Temps complet
624	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
625	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
626	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
627	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
628	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet
629	Mécanicien	Filière technique Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	GTEC	SVEH	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

630	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
631	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
632	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SSIG	1	Temps complet
633	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

634	Technicien SIG	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SSIG	1	Temps complet
635	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet
636	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet
637	Technicien exploitation	<u>Filière administrative</u> Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou <u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SINP	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

638	Technicien exploitation	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SINP	1	Temps complet
639	Technicien support et/ou formateur systèmes d'information	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	GDSI	1	Temps complet
640	Technicien support et/ou formateur systèmes d'information	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ou Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	GDSI	1	Temps complet
641	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet
642	Gestionnaire de parc	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SPTR	1	Temps complet
643	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SPTR	1	Temps complet
644	Gestionnaire de parc	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SPTR	1	Temps complet
645	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDSI	SPTR	1	Temps complet
646	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SBAT	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

647	Gestionnaire de parc	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GTEC	SBAT	1	Temps complet
648	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SLOG	1	Temps complet
649	Gestionnaire de parc	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GTEC	SMAT	1	Temps complet
650	Gestionnaire budgétaire, financier et/ou comptable	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	GDAF	SFIN	1	Temps complet
651	Chargé de création graphique et communication	<u>Filière Technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	DIRGEN	SCOM	1	Temps complet
652	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grades d'ingénieur à ingénieur principal	GDSI	SPTR	1	Temps complet
653	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grades d'ingénieur à ingénieur principal	GDSI	SSIG	1	Temps complet
654	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux Ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	GTEC	SLOG	1	Temps complet
655	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grades d'ingénieur à ingénieur principal	SDST	SQVS	1	Temps complet

Tableau des emplois du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

656	Chef de service	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux Grades de technicien principal de 2ème classe à technicien principal de 1ère classe ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	GDSI	SINP	1	Temps complet
657	Chef de service / adjoint au chef de groupement	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des techniciens territoriaux ou Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux Grade d'ingénieur à ingénieur principal	GTEC	SBAT	1	Temps complet
658	Chef de groupement fonctionnel	<u>Filière technique</u> Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	GDSI	GDSI	1	Temps complet
659	Préparateur en pharmacie	<u>Filière médico-sociale</u> Cadre d'emplois des techniciens paramédicaux territoriaux ou emploi pouvant être pourvu par un contractuel au titre de l'article L 332-8 2° du code général de la fonction publique	SDST	PHAR	1	Temps complet

TOTAL	659	657 postes à temps complet 2 postes à temps non complet
-------	-----	--



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SFIN

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA VENTE DE MATÉRIELS ROULANTS

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

VU la délibération du conseil d'administration n°2023/113 du 19 octobre 2023 relative à la vente de matériels immobilisés et au règlement de vente de véhicules ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de vendre les biens listés en annexe ;
2. **AUTORISE** la sortie de l'actif des biens listés en annexe.

André ARRIBES
Président du CASDIS

LISTE DES BIENS PROPOSÉS À LA VENTE

Article 21561

N° Inventaire	Matériel à vendre	Date d'acquisition	Valeur origine	Amortissements cumulés	VNC au 31/12/2024
201000328	KANGOO AL-755-TP	11/06/2010	16 413,50	16 413,50	0,00
2014000162	TWINGO DB-611-PK	24/02/2014	13 510,07	13 510,07	0,00
Total				29 923,57	0,00

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
 Reçu en préfecture le 13/12/2024
 Publié le
 ID : 064-286400023-20241212-2024_132DELI-DE



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SAMP

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AU MARCHÉ D'ASSURANCE N°210019 – LOT N°5
RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS CNRACL ET ASSIMILÉS
MODIFICATION EN COURS D'EXÉCUTION N°1
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2021/114 du bureau du conseil d'administration du SDIS64 du 21 septembre 2021 autorisant le président à signer les marchés de prestations de services d'assurances pour le SDIS64 (5 lots) ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

AUTORISE le président à signer la modification en cours d'exécution n°1 relative au marché n°210019 d'assurance portant sur le lot n°5 Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SAMP

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AU MARCHÉ N°190144 – FOURNITURE DE
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR L'INTERCONNEXION
EN RÉSEAU DES DIFFÉRENTS SITES PROPRES DU SDIS64
WAN ET SERVICES INTERNET
MODIFICATION EN COURS D'EXÉCUTION N°2
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration du SDIS,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°2020/41 du bureau du conseil d'administration du SDIS64 du 11 mars 2020 autorisant le président à signer le marché fourniture de service de télécommunications pour l'interconnexion en réseau des différents sites propres du SDIS64 WAN et services Internet ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

VU la délibération n°2024/42 du bureau du conseil d'administration du SDIS64 du 08 avril 2024 autorisant le président à signer la modification en cours d'exécution n°1 au marché fourniture de service de télécommunications pour l'interconnexion en réseau des différents sites propres du SDIS64 WAN et services Internet ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

AUTORISE le président à signer la modification en cours d'exécution n°2 relative au marché n°190144 portant sur la fourniture de service de télécommunications pour l'interconnexion en réseau des différents sites propres du SDIS64 WAN et services Internet.

André ARRIBES
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SERH

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA REQUÊTE INTRODUITE DEVANT LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE PAU CONTRE LE SDIS64
AUTORISATION À DÉFENDRE**

La présente délibération a pour objet d'autoriser le président du conseil d'administration à défendre le SDIS64 devant le tribunal administratif de Pau saisi par la section SNSPP-PATS.

Le syndicat demande au tribunal administratif de Pau d'annuler un courrier du président du conseil d'administration du 20 septembre 2024 relatif aux heures supplémentaires effectuées par les agents du SDIS64 en 2023, d'enjoindre au SDIS64 de procéder à la régularisation des heures supplémentaires effectuées par les agents du SDIS64 en 2023 en assortissant cette injonction d'une astreinte pécuniaire évaluée à 200 euros par jour de retard et de condamner le SDIS64 à verser à la section SNSPP-PATS la somme de 500 euros au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

AUTORISE le président à représenter le SDIS64 dans l'action intentée contre lui devant le tribunal administratif de Pau par le requérant dans l'affaire sous le numéro 2402963-3.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Délibération n° 2024 / 136

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241212-2024_136DELI-DE

**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : 12 décembre 2024

GDAF/SERH

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA REQUÊTE INTRODUITE DEVANT LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE PAU CONTRE LE SDIS64
AUTORISATION À DÉFENDRE**

La présente délibération a pour objet d'autoriser le président du conseil d'administration à défendre le SDIS64 devant le tribunal administratif de Pau saisi par un sapeur-pompier professionnel demandant l'annulation de son compte rendu d'entretien professionnel réalisé au titre de l'année 2023 dans sa version finalisée notifiée à l'intéressé le 11 juin 2024 et le versement de 1 000 euros au titre de l'article L761-1 du code de justice administrative.

Le bureau du conseil d'administration ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

AUTORISE le président à représenter le SDIS64 dans l'action intentée contre lui devant le tribunal administratif de Pau par le requérant dans l'affaire sous le numéro 2402792.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA CONVENTION PORTANT SUR L'ORGANISATION PAR LE
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE
DES CONCOURS EXTERNES DE CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2025
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention relative à l'organisation par le service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (SDIS 33) des concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2025 ;
2. **AUTORISE** le président à signer la convention relative à l'organisation par le SDIS 33 des concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2025 avec monsieur Jean-Luc GLEYZE, président du conseil d'administration du SDIS 33 ;
3. **DIT** que les crédits seront inscrits aux budgets primitifs 2026 et 2027.

André ARRIBES
Président du CASDIS



**Bureau du conseil d'administration
du SDIS**

Séance du : **12 décembre 2024**

GRHF/SPRP

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA SUPPRESSION ET CRÉATION DE POSTES**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU la délibération n°2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable à l'unanimité du collège de l'administration du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à l'unanimité du collège du personnel du comité social territorial en date du 2 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable à l'unanimité du collège de l'administration du comité social territorial en date du 12 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT l'avis défavorable à l'unanimité du collège du personnel du comité social territorial en date du 12 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. DÉCIDE de supprimer et créer les postes comme suit :

	Postes supprimés	Postes créés	Date d'effet
1	Direction générale Service prospective et développement du volontariat 1 poste de chef de service à temps complet Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de SPP Grade de capitaine	Direction générale Service prospective et développement du volontariat 1 poste de chef de service à temps complet Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de SPP Grades de capitaine à commandant	15/12/2024

Délibération°2024 / 138

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
 Reçu en préfecture le 13/12/2024
 Publié le
 ID : 064-286400023-20241212-2024_138DELI-DE

2	Groupement de l'administration et des finances Service finances 1 poste d'assistant administratif à temps complet Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Groupement des ressources humaines et de la formation Service prospective 1 poste d'assistant administratif à temps complet Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	01/01/2025
3	Sous-direction santé Service infirmier 1 poste d'infirmier de groupement à temps complet Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des infirmiers de SPP Grade d'infirmier hors classe ou Cadre d'emplois des cadres de santé de SPP Grade de cadre de santé	Sous-direction santé Service infirmier 1 poste d'infirmier de groupement à temps complet Filière sapeurs-pompiers professionnels Cadre d'emplois des infirmiers de SPP	01/01/2025
4	Sous-direction santé Service médico-administratif 1 poste de gestionnaire administratif à temps complet Filière administrative Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Sous-direction santé Service médico-administratif 1 poste d'assistant administratif à temps complet Filière administrative Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	01/05/2025

- DÉCIDE** de supprimer les emplois énumérés dans le tableau et de créer aux dates proposées les nouveaux emplois.
- DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif.

André ARRIBES
 Président du CASDIS





Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GPRV

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA CONVENTION PORTANT SUR LES
MODALITÉS FINANCIÈRES DE LA PRÉSIDENTE DES JURYS
« SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES »
(SSIAP) AVEC AFIS FORMATION
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-1 et suivants ;

VU l'arrêté du 30 décembre 2010 portant modification de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

VU la délibération n°2024/108 du 17 octobre 2024 fixant les modalités financières de la présidence des jurys « service de sécurité incendie et d'assistance à personnes » (SSIAP) assurée par le SDIS ;

VU la demande de la société AFIS FORMATION dont le siège social est domicilié à la zone EUROPA, 11 rue Johannes KEPLER à PAU, avec deux sites de formation, l'un sur PAU et l'autre sur BIDART, représentée par son directeur général, monsieur Nicolas BEHOCARAY ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure une convention, à titre onéreux, relative à la présidence des jurys SSIAP avec la société AFIS FORMATION, à compter du 6 décembre 2024 et jusqu'au 5 décembre 2029 inclus ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à la présidence des jurys SSIAP avec monsieur Nicolas BEHOCARAY, directeur général de la société AFIS FORMATION.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GTEC/SBAT

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX CONTRATS DE LOCATION SAISONNIÈRE
POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2024-2025 À LA PIERRE SAINT-MARTIN
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code civil ;

VU la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS 64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de louer trois appartements et cinq studios pour neuf personnes, pour la période du 05 décembre 2024 au 31 mars 2025, auprès de l'agence HARRIA La Pierre Immobilier, pour un montant total de 36 123,17 € incluant un forfait de consommation en électricité de 4 000 KWh ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer les contrats de location saisonnière avec le directeur de l'agence HARRIA La Pierre Immobilier à Arette La Pierre Saint-Martin ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025 à l'article 6132 « locations saisonnières » pour un montant de 36 123,17 € .

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GRHF/SPAT

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE À LA CONVENTION PORTANT SUR L'ORGANISATION DU SSLIA
DE L'AÉROPORT PAU-PYRÉNÉES
MISE À DISPOSITION DE PERSONNELS DU SDIS64
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU l'ensemble des obligations réglementaires applicables et notamment le règlement européen 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne ainsi que le règlement européen UE n°139/2014 de la Commission en date du 12 février 2014 établissant des exigences et des procédures administratives relatives aux aérodrômes ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU l'arrêté du 18 janvier 2007 modifié relatif aux normes techniques applicables au SSLIA et l'arrêté du 13 juin 2024 relatif à la prévention du risque animalier sur les aérodrômes ;

VU l'arrêté du 12 mars 1965 portant concession de l'aérodrome de Pau-Uzein à la Chambre de commerce et d'industrie de Pau ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT la convention de placement pour emploi en date du 8 mars 2021 liant le SDIS64 et la société d'exploitation aéroportuaire Air 'Py ;

CONSIDÉRANT l'avenant n°1 de la convention de placement pour emploi en date du 4 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de conclure la nouvelle convention relative à l'organisation du SSLIA de l'aéroport PAU-PYRÉNÉES et mise à disposition de personnels du SDIS64 ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention relative à l'organisation du SSLIA de l'aéroport PAU-PYRÉNÉES et mise à disposition de personnels du SDIS64 avec monsieur Jérôme LE BRIS, directeur général de la société d'exploitation aéroportuaire Air'Py.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GRHF/SFOR

**DÉLIBÉRATION RELATIVE
À LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRÊT À USAGE
À TITRE GRACIEUX PAR LA SOBEGI
D'UN TERRAIN ET D'ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2022/11 du 07 février 2022 du conseil d'administration du SDIS64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de signer une convention de prêt à usage, à titre gracieux, avec la SOBEGI, portant sur un terrain et des équipements pédagogiques mis à disposition du SDIS64 pour une durée de huit ans à compter de la signature de la convention ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer la convention de prêt à usage, à titre gracieux, d'un terrain et d'équipements pédagogiques appartenant à la SOBEGI avec son président, monsieur Frédéric PAVARD.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GTEC/SBAT

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX CONTRATS DE LOCATION SAISONNIÈRE
POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2024-2025 À GOURETTE
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code civil ;

VU la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS 64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de la location de deux studios et un appartement pour cinq personnes au total, pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} avril 2025, auprès de la commune des Eaux-Bonnes, pour un montant total de 6 745,00 €, incluant les charges (720€), hors frais d'abonnement et de consommation d'électricité estimés à 300,00€ pour l'un des studios ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer les contrats de location saisonnière avec monsieur Jean-Luc BRAUD, maire des Eaux-Bonnes ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025 à l'article 6132 « locations saisonnières » pour un montant de 6 745,00 € et au 60612 pour les charges et les frais de consommations d'électricité.

André ARRIBES
Président du CASDIS



Bureau du conseil d'administration
du SDIS

Séance du : 12 décembre 2024

GTEC/SBAT

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX CONTRATS DE LOCATION SAISONNIÈRE
POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2024-2025 À GOURETTE
AUTORISATION À SIGNER**

Le bureau du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code civil ;

VU la délibération n° 2022/11 du 7 février 2022 du conseil d'administration du SDIS 64 portant délégation du conseil d'administration à son bureau ;

CONSIDÉRANT le rapport du président ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

1. **DÉCIDE** de la location d'un studio pour deux personnes, pour la période du 20 décembre 2024 au 8 mars 2025, auprès de la société immobilière BARROSO, pour un montant de 5 900,00 €, charges comprises, hors frais d'électricité estimés à 250,00 € ;
2. **AUTORISE** le président du conseil d'administration à signer le contrat de location saisonnière d'un studio avec l'agence immobilière BARROSO ;
3. **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2025 à l'article 6132 « locations saisonnières » pour un montant de 5 900,00 € et au 60612, pour les frais de consommation d'électricité estimés à 250,00 €.

André ARRIBES
Président du CASDIS

GOPS-2024111313

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2023-08-29-00002 du 29 août 2023 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté n° GOPS-2024092609 du 30 septembre 2024 établissant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement ;
- VU** la délibération du conseil d'administration n° 156/2021 du 8 décembre 2021 relative à la modification de la chaîne de commandement ;
- VU** la doctrine opérationnelle chaîne de commandement ;
- SUR** proposition du chef du groupement des services opérationnels ;

ARRETE

Article 1 : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
8327	LTN	RICCO	MATHIAS
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE

Article 2 : il est supprimé sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, le sapeur-pompier suivant :

CHEF DE SITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7767	LCL	FARDEAU	NICOLAS

Article 3 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est actualisée comme suit :

OFFICIER CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8848	CNE	BARON	LAURENE
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
8	CDT	GLANARD	CAROLE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
122	CDT	MILON	MAXIME
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

OFFICIER RENFORT CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL

CHEF DE SITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4188	CDT	ARQUE-BERMEJO	SYLVIE
8108	COL	BOULOU	ALAIN
33	LCL	BONSON	JOSEPH
46	CDT	CLAVEROTTE	JEROME
257	CDT	CURUTCHET	ARNAUD
1510	LCL	FORCANS	STEPHANE
2725	CDT	GUIROUILH	MARIE FRANCOISE
4045	LCL	MOURGUES	CHRISTOPHE
47	LCL	POISSON	PATRICE
8844	COL	RICHARD	CECILE
6354	LCL	ROURE	JEAN FRANCOIS
147	CDT	RUIZ	ANTOINE

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
8848	CNE	BARON	LAURENE
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
7642	CNE	CARA	MATHIEU
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
122	CDT	MILON	MAXIME
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
771	CNE	ACHERITOGARAY	JOSE
1114	CNE	AINCIBURU	FRANCOIS
1617	CNE	ALBUQUERQUE	CHARLES
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
6136	CNE	BAGNERIS	YANNICK
8848	CNE	BARON	LAURENE
3105	LTN	BASTERRA	ANDER
8869	LTN	BATCRABERE	FREDERIC
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6052	LTN	BEL	YANNICK
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
2329	CNE	BEN ALLAL	NASR EDDINE

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
1299	CNE	BERCETCHE	PIERRE
8504	LTN	BERNARD	XAVIER
925	LTN	BERNARD	JEAN FRANCOIS
2275	LTN	BERNETEAU	REGIS
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE
3057	LTN	BONAHON	VINCENT
2496	LTN	BONNAFOUX	RENE
4427	LTN	BORDENAVE	JEAN-MICHEL
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
3315	LTN	BOURDET PEES	REMY
7084	LTN	BRAHIC	SEBASTIEN
912	LTN	BRANDOU	FREDERIC
2273	LTN	BRASSAC	DAMIEN
2582	LTN	BREUNEVAL	CHRISTOPHE
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
2738	LTN	BUCHBERGER	MICHEL
7642	CNE	CARA	MATHIEU
268	LTN	CASTERA GARLY	PIERRE
1073	CNE	CASTET	JEAN LOUIS
7728	LTN	CAUBIOS	DAVID
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7178	LTN	CLEMENT	ARNAUD
7088	CNE	COQUEL	PASCAL
1258	CNE	CORIC	LAURENT
779	LTN	CORNU	ALAIN
862	LTN	COSTA	DANIEL
3329	CNE	DAGUERRE	JEREMY
3956	CNE	DALLEMANE	XAVIER
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
358	LTN	DELAGE	CHRISTOPHE
8059	LTN	DELILLE	NICOLAS
8075	LTN	DELMAS	JEROME
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
715	CNE	DORREGARAY	MICHEL
2654	LTN	DUCOURNAU	SERGE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
1716	CNE	DUGUINE	PHILIPPE
60	LTN	DUPUY	JEAN JACQUES
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
1146	LTN	ERRANDONEA	JEAN CLAUDE
3455	LTN	ETCHEVERRY	SEBASTIEN
6661	CNE	FAURE	THIERRY
1512	LTN	FERNANDEZ	PHILIPPE
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
2691	LTN	FILY	JEAN MARC
4065	CNE	FOUNEAU	DAVID
366	LTN	GIL	JOSE MARIA
986	CNE	GOICOTCHEA	PATRICE
498	LTN	GOUGY	PIERRE

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
3458	LTN	HAURAT NAUTET	HERVE
3301	LTN	HERVE	LOIC
2655	LTN	IMMIG	EMMANUEL
3825	LTN	IRIGOIN	SERGE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8161	LTN	JIMENEZ	JOHAN
1169	LTN	JORAJURIA	JEAN PASCAL
1220	CNE	JOURNIAC	SYLVAIN
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
4102	LTN	KAUFFMANN	FABRICE
3492	LTN	LACAU	THOMAS
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
97	LTN	LASSER	BRUNO
4777	LTN	LAZARY	SEBASTIEN
8109	LTN	LE TRAON	MARIE PAULE
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
3429	CNE	LECOMPTE	DIDIER
8191	LTN	LEMESLE	JEAN FRANCOIS
7766	LTN	LEROY	REGIS
896	LTN	LESPY LABAYLETTE	DANIEL
111	CNE	LEUGE	BERNARD
601	LTN	LOPEZ	ERIC
108	LTN	LOUSTAU	DAVID
120	LTN	MANCINO	OLIVIER
2687	LTN	MARTIREN	ALAIN
4510	LTN	MAUFFRE	FREDERIC
736	CNE	MIGEN CAMPAGNE	JACKY
122	CDT	MILON	MAXIME
1103	CNE	MOCHO	GILLES
1665	LTN	MONTIN	HUGO
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
751	LTN	MOUESCA	RAMUNTCHO
326	LTN	MOULIE	WILLY
7702	LTN	NICOLE	VINCENT
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
8509	LTN	NUGERON	PATRICK
903	CNE	OLIVA	JESUS
134	LTN	PALENGAT	JOEL
209	LTN	PERES	RAYMOND
2773	LTN	PETRISSANS	PHILIPPE
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
1443	CNE	PUYO	SEBASTIEN
4087	LTN	RICHARD	LAURENT
8327	LTN	RICCO	MATHIAS

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
6722	LTN	SARLIN	SANDRIC
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
4311	LTN	SOUQUET	JULIEN
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
6090	LTN	THESMIER	JEROME
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
2584	LTN	TOULET	PASCAL
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS
1612	LTN	VIGNON	HERVE
2865	CNE	VINCENT	TONY
6861	LTN	ZANIER	THOMAS

Article 4 : cet arrêté, qui abroge l'arrêté n° GOPS-2024092609 du 30 septembre 2024, prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à 31 décembre 2024.

Article 5 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 19 novembre 2024

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Par délégation
Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain BOULOU

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2023-08-29-00002 du 29 août 2023 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté n° GOPS-2024031804 du 20 mars 2024 établissant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche ;
- VU** le guide national de référence relatif à la cynotechnie ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental cynotechnique ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, le sapeur-pompier suivant :

DECOMBRES / PERSONNES EGAREES					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE	Conducteur cynotechnique	USTY - 250268780715971

Article 2 : il est supprimé sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, le sapeur-pompier suivant :

DECOMBRES / PERSONNES EGAREES					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
3298	ADC	SCOPEL	JEAN MARC	Conseiller technique cynotechnique (CYN3)	MIA - 250268731590063

Article 3 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est actualisée comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL – CYN3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2986	ADC	MORLOT	JEAN MICHEL
CONSEILLER TECHNIQUE – CYN3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3298	ADC	SCOPEL	JEAN MARC

CHEF D'UNITE – CYN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS

AVALANCHE					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM - 250268501509981
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Conducteur cynotechnique	LASKA - 250269811206266
4281	SCH	GARDERES	GUILLAUME	Conducteur cynotechnique	NAC - 250268732067861
2986	ADC	MORLOT	JEAN MICHEL	Conseiller technique cynotechnique (CYN3) Formateur national avalanche	JEEP - 2502685722291

DECOMBRES / PERSONNES EGAREES					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM - 250268501509981
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Chef d'unité cynotechnique (CYN2)	LASKA - 250269811206266
4281	SCH	GARDERES	GUILLAUME	Conducteur cynotechnique	NAC - 250268732067861
6476	CPL	IVENS	NICOLAS	Conducteur cynotechnique	RIO - 250268802217600
3350	CCH	LAGUNA	FREDERIC	Conducteur cynotechnique	BLUE - 250268780309444
2986	ADC	MORLOT	JEAN MICHEL	Conseiller technique cynotechnique (CYN3)	JEEP – 2502685722291
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE	Conducteur cynotechnique	USTY - 250268780715971

RECHERCHE DE PERSONNE / PISTE					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM- 250268501509981
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Chef d'unité cynotechnique (CYN2)	LASKA - 250269811206266

Article 4 : cet arrêté, qui abroge l'arrêté n° GOPS-2024031804 du 20 mars 2024, prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à 31 décembre 2024.

Article 5 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 18 novembre 2024

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Par délégation
Le directeur départemental

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Boulou', with a horizontal line extending to the left.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024111504

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2023-08-29-00002 du 29 août 2023 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté n° GOPS-2023120103 du 18 décembre 2023 établissant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux ;
- VU** le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;
- VU** le guide national de référence relatif aux interventions en site souterrain ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental GRIMP ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
3935	ADC	DAUDE	JONATHAN

EQUIPIER IMP2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6878	CPL	DUBOURDIEU RAYROT	FLORIAN

Article 2 : il est supprimé sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Perilleux) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
35	LTN	CAMY	HERVE

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
3935	ADC	DAUDE	JONATHAN

EQUIPIER IMP2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
149	ADC	SORIA	CHRISTOPHE

EQUIPIER IMP2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8275	CCH	BELLE	CAMILLE
6878	CPL	DUBOURDIEU RAYROT	FLORIAN
6343	ADJ	RADET	ARNAUD

Article 3 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Perilleux) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est actualisée comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2640	ADC	BOUSSEZ DOUSSINE	PATRICK

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
45	ADC	ELISSETCHE	RAMUNTCHO

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3935	ADC	DAUDE	JONATHAN
3635	ADC	FERNANDEZ	LIONEL
3653	ADC	LARZABAL	MATTHIEU
3140	ADC	NOBLIA	INAKI

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2731	ADJ	ARRANNO	PIERRE
3933	LTN	DOLINSKI BIET	YANNICK
4763	SCH	GRAS	STEPHANE

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6242	ADC	GABET	STEPHANE

EQUIPIER IMP2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE
6062	ADC	LETOMBE	ERIC
2871	SCH	MARTINEZ	PEDRO
7671	CCH	TEXIER	LOIC

EQUIPIER IMP2 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6446	SCH	DESTRADÉ	JEAN
4756	CPL	LAPLACE	JACQUES ANDRE

EQUIPIER IMP2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6878	CPL	DUBOURDIEU RAYROT	FLORIAN

EQUIPIER IMP2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7031	CPL	CHAGNEUX	MAXIME
6695	CPL	HARDOY	PIERRE
4368	SGT	IRUBETAGOYENA	JEROME

Article 4 : cet arrêté, qui abroge l'arrêté n° GOPS-2023120103 du 18 décembre 2023, prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à 31 décembre 2024.

Article 5 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 18 novembre 2024

**Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish extending to the left.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024111505

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2023-08-29-00002 du 29 août 2023 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté n° GOPS-2024013101 du 5 mars 2024 établissant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-Pompiers) ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;
- VU** le guide national de référence relatif aux interventions en site souterrain ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental secours en montagne ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

CONSEILLER TECHNIQUE DU COS OPERATION COMPLEXE ET ENVERGURE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC
3927	SGT	GRARD	EVELYNE
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN CHRISTIAN
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA

CONSEILLER TECHNIQUE DU COS OPERATION COMPLEXE ET ENVERGURE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE
704	ADC	SANTAL	PATRICK
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU

EQUIPIER SMO2 / N1 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN

EQUIPIER SMO2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8275	CCH	BELLE	CAMILLE
6343	ADJ	RADET	ARNAUD

Article 2 : il est supprimé sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, les sapeurs-pompiers suivants :

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
785	ADC	PARIS	DANIEL

CHEF D'UNITE SMO3 / CAN2			
MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE
35	LTN	CAMY	HERVE

EQUIPIER SMO2 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN

EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION MONTAGNE HIVER – EPIM HIVER			
MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE	MATRICULE
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN

Article 3 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est actualisée comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DU COS OPERATION COMPLEXE ET ENVERGURE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC
3927	SGT	GRARD	EVELYNE
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN CHRISTIAN
102	CNE	ISSON	DIDIER
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE
704	ADC	SANTAL	PATRICK
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
704	ADC	SANTAL	PATRICK

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3927	SGT	GRARD	EVELYNE

CHEF D'UNITE SMO3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU

CHEF D'UNITE SMO3 / N1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC

CHEF D'UNITE SMO3 / N1 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN CHRISTIAN

EQUIPIER SMO2 / N1 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7544	CPL	GEY	JEREMY
8279	SAP	LAHARGUE	FLORIAN
6018	CCH	LECHARDOY	PIERRE
6647	CPL	LECHARDOY	MARION
7313	CCH	PERIER	GEOFFROY

EQUIPIER SMO2 / N1 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN

EQUIPIER SMO2 / N1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6134	SAP	JAUREGUIBERRY	ANDONI

EQUIPIER SMO2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6666	CPL	DELUGAT	ANTHONY

EQUIPIER SMO2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8275	CCH	BELLE	CAMILLE
6343	ADJ	RADET	ARNAUD

EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION MONTAGNE HIVER – EPIM HIVER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6666	CPL	DELUGAT	ANTHONY
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE
8275	CPL	BELLE	CAMILLE
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS
6242	ADC	GABET	STEPHANE
6695	CPL	HARDOY	PIERRE
6476	CPL	IVENS	NICOLAS

EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION MONTAGNE HIVER – EPIM HIVER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4756	CPL	LAPLACE	JACQUES ANDRE
6343	SCH	RADET	ARNAUD

Article 4 : cet arrêté, qui abroge l'arrêté n° GOPS-2024013101 du 5 mars 2024, prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à 31 décembre 2024.

Article 5 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 18 novembre 2024

**Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU



GOPS-2024112114

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté n° GOPS-2024111313 du 19 novembre 2024 établissant la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement ;
- VU** la délibération du conseil d'administration n° 156/2021 du 8 décembre 2021 relative à la modification de la chaîne de commandement ;
- VU** la doctrine opérationnelle chaîne de commandement ;
- SUR** proposition du chef du groupement des services opérationnels ;

ARRETE

Article 1 : il est rajouté sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques, le sapeur-pompier suivant :

CHEF DE SITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
9076	LCL	FRANZETTI	YOANN

Article 2 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est actualisée comme suit :

OFFICIER CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8848	CNE	BARON	LAURENE
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
8	CDT	GLANARD	CAROLE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
122	CDT	MILON	MAXIME
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

OFFICIER RENFORT CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL

CHEF DE SITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4188	CDT	ARQUE-BERMEJO	SYLVIE
8108	COL	BOULOU	ALAIN
33	LCL	BONSON	JOSEPH
46	CDT	CLAVEROTTE	JEROME
257	CDT	CURUTCHET	ARNAUD
1510	LCL	FORCANS	STEPHANE
9076	LCL	FRANZETTI	YOANN
2725	CDT	GUIROUILH	MARIE FRANCOISE
4045	LCL	MOURGUES	CHRISTOPHE
47	LCL	POISSON	PATRICE
8844	COL	RICHARD	CECILE
6354	LCL	ROURE	JEAN FRANCOIS
147	CDT	RUIZ	ANTOINE

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
8848	CNE	BARON	LAURENE
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
7642	CNE	CARA	MATHIEU
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
122	CDT	MILON	MAXIME
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
771	CNE	ACHERITOGARAY	JOSE
1114	CNE	AINCIBURU	FRANCOIS
1617	CNE	ALBUQUERQUE	CHARLES
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
6136	CNE	BAGNERIS	YANNICK
8848	CNE	BARON	LAURENE
3105	LTN	BASTERRA	ANDER
8869	LTN	BATCRABERE	FREDERIC
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6052	LTN	BEL	YANNICK
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
2329	CNE	BEN ALLAL	NASR EDDINE
1299	CNE	BERCETCHE	PIERRE
8504	LTN	BERNARD	XAVIER
925	LTN	BERNARD	JEAN FRANCOIS
2275	LTN	BERNETEAU	REGIS
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3057	LTN	BONAHON	VINCENT
2496	LTN	BONNAFOUX	RENE
4427	LTN	BORDENAVE	JEAN-MICHEL
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
3315	LTN	BOURDET PEES	REMY
7084	LTN	BRAHIC	SEBASTIEN
912	LTN	BRANDOU	FREDERIC
2273	LTN	BRASSAC	DAMIEN
2582	LTN	BREUNEVAL	CHRISTOPHE
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
2738	LTN	BUCHBERGER	MICHEL
7642	CNE	CARA	MATHIEU
268	LTN	CASTERA GARLY	PIERRE
1073	CNE	CASTET	JEAN LOUIS
7728	LTN	CAUBIOS	DAVID
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7178	LTN	CLEMENT	ARNAUD
7088	CNE	COQUEL	PASCAL
1258	CNE	CORIC	LAURENT
779	LTN	CORNU	ALAIN
862	LTN	COSTA	DANIEL
3329	CNE	DAGUERRE	JEREMY
3956	CNE	DALLEMANE	XAVIER
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
358	LTN	DELAGE	CHRISTOPHE
8059	LTN	DELILLE	NICOLAS
8075	LTN	DELMAS	JEROME
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
715	CNE	DORREGARAY	MICHEL
2654	LTN	DUCOURNAU	SERGE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
1716	CNE	DUGUINE	PHILIPPE
60	LTN	DUPUY	JEAN JACQUES
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
1146	LTN	ERRANDONEA	JEAN CLAUDE
3455	LTN	ETCHEVERRY	SEBASTIEN
6661	CNE	FAURE	THIERRY
1512	LTN	FERNANDEZ	PHILIPPE
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
2691	LTN	FILY	JEAN MARC
4065	CNE	FOURNEAU	DAVID
366	LTN	GIL	JOSE MARIA
986	CNE	GOICOTCHEA	PATRICE
498	LTN	GOUGY	PIERRE
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
3458	LTN	HAURAT NAUTET	HERVE
3301	LTN	HERVE	LOIC
2655	LTN	IMMIG	EMMANUEL

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3825	LTN	IRIGOIN	SERGE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8161	LTN	JIMENEZ	JOHAN
1169	LTN	JORAJURIA	JEAN PASCAL
1220	CNE	JOURNIAC	SYLVAIN
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
4102	LTN	KAUFFMANN	FABRICE
3492	LTN	LACAU	THOMAS
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
97	LTN	LASSER	BRUNO
4777	LTN	LAZARY	SEBASTIEN
8109	LTN	LE TRAON	MARIE PAULE
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
3429	CNE	LECOMPTE	DIDIER
8191	LTN	LEMESLE	JEAN FRANCOIS
7766	LTN	LEROY	REGIS
896	LTN	LESPY LABAYLETTE	DANIEL
111	CNE	LEUGE	BERNARD
601	LTN	LOPEZ	ERIC
108	LTN	LOUSTAU	DAVID
120	LTN	MANCINO	OLIVIER
2687	LTN	MARTIREN	ALAIN
4510	LTN	MAUFFRE	FREDERIC
736	CNE	MIGEN CAMPAGNE	JACKY
122	CDT	MILON	MAXIME
1103	CNE	MOCHO	GILLES
1665	LTN	MONTIN	HUGO
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
751	LTN	MOUESCA	RAMUNTCHO
326	LTN	MOULIE	WILLY
7702	LTN	NICOLE	VINCENT
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
8509	LTN	NUGERON	PATRICK
903	CNE	OLIVA	JESUS
134	LTN	PALENGAT	JOEL
209	LTN	PERES	RAYMOND
2773	LTN	PETRISSANS	PHILIPPE
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
1443	CNE	PUYO	SEBASTIEN
4087	LTN	RICHARD	LAURENT
8327	LTN	RICCO	MATHIAS
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
6722	LTN	SARLIN	SANDRIC
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
4311	LTN	SOUQUET	JULIEN

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
6090	LTN	THESMIER	JEROME
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
2584	LTN	TOULET	PASCAL
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS
1612	LTN	VIGNON	HERVE
2865	CNE	VINCENT	TONY
6861	LTN	ZANIER	THOMAS

Article 3 : cet arrêté, qui abroge l'arrêté n° GOPS-2024111313 du 19 novembre 2024, prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté jusqu'à 31 décembre 2024.

Article 4 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 9 décembre 2024

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Par délégation
La directrice départementale adjointe



Colonelle Cécile RICHARD

GOPS-2024120608

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine animalier du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL ANIMALIER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4281	ADJ	GARDERES	GUILLAUME

CONSEILLER TECHNIQUE ANIMALIER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2652	SCH	BRANENX	SERGE
3919	SCH	COPPEE	GREGORY
2781	ADC	DE PORTAL	CEDRIC

EQUIPIER ANIMALIER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4133	CCH	AMILIBIA	MIKEL
4598	CPL	AMILIBIA	TXOMIN
4061	CCH	APEL	CEDRIC
7764	CCH	BONNIN	LUDOVIC
8082	CPL	CALATAYUD	YANN
2389	ADC	CASTELLA	FREDERIC
3922	ADJ	CASTETBON SAINTE RELIQUE	BRUNO
4653	SCH	CHEVALIER	LAURENT
6807	CPL	CHORHY	CHARLOTTE
6824	SGT	CLOS COT	FLORE
2808	LTN	CRIADO	JEAN-MARC
4518	CCH	DARRICARRERE	XAVIER
53	ADC	DIAS	MICHEL
7404	CPL	GODEAU	BENOIT
6476	CPL	IVENS	NICOLAS
3696	ADC	KLEIN	LUDOVIC
7769	CCH	LABROCA	ANTONY
3350	CCH	LAGUNA	FREDERIC
6062	ADC	LETOMBE	ERIC
202	CCH	MAYSONNAVE	YANNICK
3668	SAP	NARDOZI	PATRICE
4441	SGT	OLIVIER	YOANN
131	ADC	OUSSET	ROGER
134	LTN	PALENGAT	JOEL
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE
3565	SGT	SANTAL	XAVIER
6775	CCH	SAYOUS	STEPHANE
3131	ADC	VINCENT	FREDERIC

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', written over a horizontal line.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121007

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** le décret modifié n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif à la prévention ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévention du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

PREVENTIONNISTES			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6052	LTN	BEL	YANNICK
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
2738	LTN	BUCHBERGER	MICHEL
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
3301	LTN	HERVE	LOIC
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT

PREVENTIONNISTES			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
7766	LTN	LEROY	REGIS
120	LTN	MANCINO	OLIVIER
4045	LCL	MOURGUES	CHRISTOPHE
7702	LTN	NICOLE	VINCENT
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
8844	COL	RICHARD	CECILE
6354	LCL	ROURE	JEAN-FRANCOIS
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
2584	LTN	TOULET	PASCAL

AGENTS DE PREVENTION			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7178	LTN	CLEMENT	ARNAUD
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
326	LTN	MOULIE	WILLY
2773	LTN	PETRISSANS	PHILIPPE

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121207

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- SUR** proposition du conseiller technique départemental du service nautique ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des nautoniers du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

NAUTONIERS – COD4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3937	SCH	ACITORES	SEBASTIEN
6837	CPL	AGUER	SIMON
4409	ADC	ALBA	JEAN CHARLES
4407	SCH	AVARELLO	STEPHANE
13	LTN	BADETS	THIERRY
6136	CNE	BAGNERIS	YANNICK
7411	CCH	BALAS	GAUTHIER
8498	SAP	BARRENECHE	BENOIT
4646	ADC	BARRERE	CHRISTOPHE
4597	SGT	BES	CYRIL
927	ADC	BIDART LACRAMPE COUL	RENE
3210	ADC	BLANCHARD	STEPHANE
7396	CCH	BOQUET	SIMON

NAUTONIERS – COD4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2801	ADC	BONNENNOUVELLE	DIDIER
3389	SCH	BOUNINE	NICOLAS
7415	ADC	BOUTEYRE	ADRIEN
2389	ADC	CASTELLA	FREDERIC
4148	LTN	CLEMENT	ALAIN
8499	SAP	COHERE	JULIEN
4149	CPL	COTTAVE	DAMIEN
3329	CNE	DAGUERRE	JEREMY
2402	CPL	DAGUERRE	NICOLAS
3953	CNE	DALLEMANE	XAVIER
8028	CPL	DA SILVA	JOHANA
2781	ADC	DE PORTAL	CEDRIC
3592	CCH	DESPERES RIGOU	CEDRIC
53	ADC	DIAS	MICHEL
6583	SCH	DONADIEU	PHILIPPE
1145	SCH	DORRATCAGUE	MARC
7822	CPL	DURVELLE	FABIEN
2336	SCH	ECHEVESTE	PHILIPPE
4003	CPL	EMOND	ADRIEN
3455	LTN	ETCHEVERRY	SEBASTIEN
3334	ADC	EXPOSITO	MICHEL
3987	ADC	GALZAGORRI	SEBASTIEN
6050	CPL	GERBER GARANX	ROBIN
7668	CPL	GUELOT	JULIEN
7694	CPL	GRIMAUD	DORIAN
2554	ADC	HALZUET	FRANCK
3458	LTN	HAURAT NAUTET	HERVE
6299	SAP	HORGUE	FLORIAN
7832	CPL	LAGARONNE	BENOIT
2244	ADC	LAMPRE	THOMAS
4044	SCH	LASCOUMETTE	PHILIPPE
8191	LTN	LEMESLE	JEAN FRANCOIS
4375	SCH	LEPRETRE	NICOLAS
4727	SGT	MALAPRIS	DAVID
8124	SAP	MARZAT	BENJAMIN
7775	CPL	MONTEIRO	ALEXANDRE
4746	ADJ	MOURERE	THIERRY
6015	SCH	OLIVIER	THIERRY
7195	SGT	ORGUEIL	CHRISTOPHE
7558	SCH	PERICAUD	GUILLAUME
3603	ADC	PESSERRE	VINCENT
4692	SCH	PINTO	MIGUEL
1427	ADC	POMENTE	OLIVIER
7024	CCH	PRADEILLE	REMI

NAUTONIERS – COD4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7130	SGT	QUISTREBERT	ALEXANDRE
4931	ADJ	ROLAND	NICOLAS
6838	SGT	SABRAN	DAVY
6775	CCH	SAYOUS	STEPHANE
149	ADC	SORIA	CHRISTOPHE
1411	ADC	TERRIER	JEAN MICHEL

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024120609

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** le Code de la santé publique, notamment son article L 5143-2 ;
- VU** le Code de la défense, notamment ses articles L 2331-1 ;
- VU** le Code rural et de la pêche maritime, notamment son article R 242-32 ;
- VU** le Code de la sécurité intérieure L 311-2 à L 311-4 ;
- VU** le décret n° 2006-220 du 23 février 2006 relatif à la détention et à l'utilisation d'armes de type hypodermiques par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes animaliers habilités au port et à l'utilisation du fusil hypodermique du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4061	CCH	APEL	CEDRIC
2652	SCH	BRANENX	SERGE
2389	ADC	CASTELLA	FREDERIC
3922	ADJ	CASTETBON SAINTE RELIQUE	BRUNO
4653	SCH	CHEVALIER	LAURENT
3919	SCH	COPPEE	GREGORY
2808	LTN	CRIADO	JEAN-MARC

MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4518	CCH	DARRICARRERE	XAVIER
2781	ADC	DE PORTAL	CEDRIC
53	ADC	DIAS	MICHEL
4281	ADJ	GARDERES	GUILLAUME
3696	ADC	KLEIN	LUDOVIC
6062	ADC	LETOMBE	ERIC
3668	SAP	NARDOZI	PATRICE
131	ADC	OUSSET	ROGER
134	LTN	PALENGAT	JOEL
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE
3565	SGT	SANTAL	XAVIER
3131	ADC	VINCENT	FREDERIC
8536	VETERINAIRE	ARAGON	ANNE
8795	VETERINAIRE	DE PRIESTER	GUILLAUME
8866	VETERINAIRE	DORCHIES	JOSEPHINE
7180	VETERINAIRE	FORDIN	ANTOINE
1547	VETERINAIRE	MAHE	VINCENT
676	VETERINAIRE	MOREAU	BENOIT

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121008

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** la délibération du conseil d'administration n° 156/2021 du 8 décembre 2021 relative à la modification de la chaîne de commandement ;
- VU** la doctrine opérationnelle chaîne de commandement ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer la fonction d'officier sécurité du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

REFERENTS DEPARTEMENTAUX OFFICIERS SECURITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6661	CNE	FAURE	THIERRY
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC

OFFICIERS SECURITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
1114	CNE	AINCIBURU	FRANCOIS
1617	CNE	ALBUQUERQUE	CHARLES
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
2329	CNE	BEN ALLAL	NASR EDDINE

OFFICIERS SECURITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
1716	CNE	DUGUINE	PHILIPPE
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
6661	CNE	FAURE	THIERRY
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
736	CNE	MIGEN CAMPAGNE	JACKY
122	CDT	MILON	MAXIME
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
2584	LTN	TOULET	PASCAL
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121614

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté du 7 décembre 2022 relatif à la formation de spécialité « interventions en milieu aquatique et hyperbare » des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le référentiel emplois, activités, compétences relatif aux interventions de secours et sécurité en milieu subaquatique et hyperbare ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental de plongée ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des plongeurs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL – SAL3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
33	LCL	BONSON	JOSEPH

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL ADJOINT – SAL3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
13	LTN	BADETS	THIERRY

CONSEILLERS TECHNIQUES – SAL3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3210	ADC	BLANCHARD	STEPHANE
1699	ADC	DUCHENEAUT	YVES
3978	SCH	VIVIER	LUDOVIC

CHEFS D'UNITE – SAL2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2409	ADC	ALMEIDA	LOUIS
7764	CCH	BONNIN	LUDOVIC
3107	ADC	BRILLANT	FABIEN
6456	SCH	BROTONS	DAMIEN
2775	ADC	CHRETIEN	MARTIN
68	ADC	GARIOD	HERVE
3987	ADC	GALZAGORRI	SEBASTIEN
3545	ADC	MOURA	MATTHIEU
2785	ADC	PEYREBLANQUE	PEYO
6775	CCH	SAYOUS	STEPHANE
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC

SCAPHANDRIERS AUTONOMES LEGERES – 50 M – SAL1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4407	SCH	AVARELLO	STEPHANE
3997	SGT	CLAVERIE	ROMAIN
4978	CCH	DAMESTOY	FRANCK
3100	ADC	GARCIA	GILLES
2554	ADC	HALZUET	FRANCK
6509	CCH	HARAN	JEAN LUC
3025	ADC	LAHORE	MAXIME
8670	CCH	POIRIER	MAXIME

SCAPHANDRIERS AUTONOMES LEGERES – 30 M – SAL1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8182	CPL	AUDAP	BASTIEN
8285	CCH	AUDAP	PIERRE
4597	CCH	BES	CYRIL
7415	ADC	BOUTEYRE	ADRIEN
8672	CPL	COLLET	FLORIAN
3503	CCH	COSTA	TONY
6210	SGT	DUPOUY MINDEGUIA	JEROME
7340	CPL	ESPINASSE	THOMAS
8675	CPL	GROUT	WILLIAM
4178	SCH	HARAN	PASCAL
6991	CPL	PEIGNEGUY	FLORIAN
6753	CPL	PERUGORRIA	PAMPI

SCAPHANDRIERS AUTONOMES LEGERS – 30 M – SAL1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8276	CPL	PESENTI	FLORENT
4468	CCH	PUIGRENIER	YOANN

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121009

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** le décret modifié n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif à la prévention ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine de la prévision du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CHEF DE GROUPEMENT			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
9076	LCL	FRANZETTI	YOANN
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
4045	LCL	MOURGUES	CHRISTOPHE
47	LCL	POISSON	PATRICE

ADJOINT AU CHEF DE GROUPEMENT			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
46	CDT	CLAVEROTTE	JEROME
257	CDT	CURUTCHET	ARNAUD
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
147	CDT	RUIZ	ANTOINE

CHEF DE CIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
43	CDT	CHERON-POISSON	CATHERINE
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
111	CNE	LEUGE	BERNARD
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC

CHEF DE SERVICE PREVISION			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL

ADJOINT AU CHEF DE CIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8191	LTN	LEMESLE	JEAN-FRANÇOIS
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL

PREVISIONNISTE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2275	LTN	BERNETEAU	REGIS
2496	LTN	BONNAFOUX	RENE
7642	CNE	CARA	MATHIEU
2691	LTN	FILY	JEAN-MARC
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
108	LTN	LOUSTAU	DAVID
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish at the end.

Colonel hors classe Alain BOULOU



GOPS-2024121010

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
- SUR** élaboration et contrôle du conseiller technique départemental des risques chimiques et biologiques ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la Cellule Mobile d'Intervention Chimique du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL RISQUES TECHNOLOGIQUES – RCH4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL RISQUES BIOLOGIQUES			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4016	COL	GAY	STEPHAN

CONSEILLER TECHNIQUE RISQUES BIOLOGIQUES			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
1547	LCL	MAHE	VINCENT

CONSEILLERS TECHNIQUES RISQUES CHIMIQUES – RCH4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4016	COL	GAY	STEPHAN
6354	LCL	ROURE	JEAN FRANÇOIS
147	CDT	RUIZ	ANTOINE

CHEFS DE CMIC – RCH3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
8848	CNE	BARON	LAURENE
6052	LTN	BEL	YANNICK
2496	LTN	BONNAFOUX	RENE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
6661	CNE	FAURE	THIERRY
69	CNE	FERRY	FRANCOIS
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
97	LTN	LASSER	BRUNO
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
122	CDT	MILON	MAXIME
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL
2992	ADC	VANSTEELANT	ROLAND
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS

EQUIPIERS / CHEFS D'EQUIPE INTERVENTION – RCH2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6581	CPL	ARRANNO	ROMAIN
4407	SCH	AVARELLO	STEPHANE
3982	SCH	AYERBE	XAVIER
6421	CPL	BEATO	CHRISTOPHE
6667	CPL	BEL	JULIEN
2297	SGT	BERHOAGUE	JEAN MICHEL
4470	ADC	BETHENCOURT	LAURENT
2541	ADC	BEUDIN	STEPHANE
20	ADC	BIDEGAIN	CHRISTIAN
3013	ADC	BOIN	JEAN MARC
7084	LTN	BRAHIC	SEBASTIEN
6877	CPL	BREUNEVAL	ANTHONY
3306	ADC	BULTHE	ERIK
8082	CPL	CALATAYUD	YANN
3623	ADC	CAMPISTRON	FABRICE
3096	ADC	CANDAU	JEROME
3925	ADJ	CASSOU	NICOLAS
3328	CCH	CEDET MOUTENGOU	CYRIL
6888	SGT	CELAN	MATTHIEU

EQUIPIERS / CHEFS D'EQUIPE INTERVENTION – RCH2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7798	SGT	CELHAIGUIBEL	JORDI
4653	SCH	CHEVALIER	LAURENT
2828	SCH	CHOLOU	REMY
6807	CPL	CHORHY	CHARLOTTE
4516	CPL	CLERY	CAMILLE
4034	SCH	COMBES	THIERRY
6669	CPL	COTTIN	MATHILDE
3135	ADC	DARRIEULAT	FRANCOIS
3935	ADC	DAUDE	JONATHAN
3108	ADC	DAUGA	CHRISTOPHE
3427	SCH	DE SOUSA	PAULO
358	LTN	DELAGE	CHRISTOPHE
8075	LTN	DELMAS	JEROME
7469	SCH	DELPORTE	REMY
1704	ADC	DEMEYRE	GUILLAUME
6446	SCH	DESTRADE	JEAN
4278	CCH	DIRON	SEBASTIEN
4395	ADJ	DOMOKOS	JULIEN
55	ADC	DUPOUY	MARC
3292	ADC	DURANCET	ERIC
3250	ADC	ERRECA	FABIEN
4987	SCH	ETCHEVERRY	JEAN PHILIPPE
4533	SGT	EYHERABIDE	JEAN
6825	CPL	FEUGAS ROMERO	FLAVIEN
3156	SCH	FLOUS	NICOLAS
7416	ADC	FOUCHEREAU	XAVIER
3100	ADC	GARCIA	GILLES
6050	CPL	GERBER GARANX	ROBIN
7185	CPL	GRACIET	CLEMENT
2601	ADC	GRACIET	JEAN-LOUIS
2554	ADC	HALZUET	FRANCK
4342	CPL	HARISPE	VINCENT
7234	CPL	IMMIG	IBAN
7069	CPL	ISSON	PIERRE
2619	ADC	ITHURRIA	JEAN FRANÇOIS
228	ADC	KORNAGA	JEAN MARC
2891	ADC	LABAT	BENOIT
7669	CCH	LABROCA	ANTHONY
3430	ADC	LAFARGUE	LAURENT
92	ADC	LAGARDERE	BRUNO
4404	SCH	LESIZZA	MATTHIEU
7699	CPL	LINARD	ADRIEN
6248	SGT	LION	DAVID
3410	SCH	LOUSSALEZ ARTETS	RICHARD

EQUIPIERS / CHEFS D'EQUIPE INTERVENTION – RCH2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4331	ADC	LUCAS	STEPHANE
6169	CCH	LUCAS GROUSSET	NICOLAS
7032	CPL	LURO	XALBAT
2981	ADC	LYTWYN	ERIC
7648	CPL	MAHE	ERWAN
6633	SCH	MARTIN	THIBAULT
202	CCH	MAYSONNAVE	YANNICK
2755	ADC	MERCE	BENOIT
4186	CCH	MOGABURU	CEDRIC
6854	SAP	MONTIN	BAPTISTE
4049	SCH	MORICEAU	FREDERIC
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
4438	CPL	MOULIA	ROMAIN
128	ADC	MOUSTROU	YANNICK
8480	CCH	NOISETTE	LUDOVIC
3860	SCH	PARADIVIN	LAURENT
2566	ADC	PEIGNEGUY	PATRICK
6155	SCH	PEREZ-SANCHEZ	JULIEN
2773	LTN	PETRISSANS	PHILIPPE
6802	CPL	PICABEA	MARIE
7683	CCH	PINCHART	JULIE
3047	ADC	PLANA	ERIC
2247	ADC	PLATTIER	SEBASTIEN
3438	SCH	POULITOU	JULIEN
6093	CCH	POURTAU	SONIA
6265	LTN	PRADIER	MARTIN
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
7746	CPL	RIBETON	BERNARD
7316	CCH	ROQUEMAUREL	NICOLAS
6347	CCH	RUIZ	SLOANE
6126	CPL	RULLAN	AURELIEN
6003	CCH	SALANAVE PEHE	GILLES
151	ADC	SAMPIETRO	FREDERIC
2246	ADC	SORGON	JULIEN
3396	ADC	THEOT	CHRISTINA
8178	CPL	URRUTY	MAITE
7290	CPL	VERBEECKE	VINCENT
4119	ADC	VERDU	DAVID
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC
4815	SCH	VIDAL	ARNAUD

PERSONNEL SDST – RATTACHE USRT			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8437	LCL	TERRASSE	ISABELLE

EQUIPIERS / CHEFS D'EQUIPE RECONNAISSANCE – RCH1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8438	SCH	NEYRON	PIERRE
6173	ADC	SOMBRET	ARNAUD

Article 2 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes habilitées à mettre en œuvre l'Unité Mobile de Décontamination NRBCE du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CHEFS D'EQUIPE DECONTAMINATION – DECONTA2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3400	ADC	BONNEAU	SEBASTIEN
2801	ADC	BONNENOUVELLE	DIDIER
3389	SCH	BOUNINE	NICOLAS
2389	ADC	CASTELLA	FREDERIC
3922	ADJ	CASTETBON SAINTE RELIQUE	BRUNO
4149	CPL	COTTAVE	DAMIEN
53	ADC	DIAS	MICHEL
4886	SCH	LADEVEZE	STEPHANE
4008	SGT	LATAPIE	CLEMENT
4184	SGT	LE MARC HADOUR	AMANDINE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
4748	SCH	MAHE	GERALD
4152	SCH	MARCHISET	CHRISTINE
7169	CPL	MAUMELLE	JULIEN
4526	ADC	PERRUSSEL	BENOIT
8487	CCH	REYMOND	GUILLAUME
7364	SGT	STEHLIY	DAMIEN

EQUIPIERS DECONTAMINATION – DECONTA1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4355	CCH	BERNACHY	STEPHANE
8849	ADC	BESSELLERE	GUILLAUME
6864	CPL	DURCUDOY	TXOMIN
4003	CPL	EMOND	ADRIEN
3330	SGT	PERCHICOT	CHRISTOPHE
8478	SGT	VALLEE	RUDY

Article 3 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes habilitées à mettre en œuvre la cellule de lutte contre les pollutions du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CHEFS D'EQUIPE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS – DEPOL2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8849	ADC	BESSELLERE	GUILLAUME
3400	ADC	BONNEAU	SEBASTIEN

CHEFS D'EQUIPE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS – DEPOL2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2801	ADC	BONNENOUVELLE	DIDIER
3389	SCH	BOUNINE	NICOLAS
2273	LTN	BRASSAC	DAMIEN
2389	ADC	CASTELLA	FREDERIC
3922	ADJ	CASTETBON SAINTE RELIQUE	BRUNO
4149	CPL	COTTAVE	DAMIEN
53	ADC	DIAS	MICHEL
4003	CPL	EMOND	ADRIEN
7679	ADC	FAUTOUS	FREDERIC
4886	SCH	LADEVEZE	STEPHANE
4008	SGT	LATAPIE	CLEMENT
4184	SGT	LE MARC HADOUR	AMANDINE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
4748	SCH	MAHE	GERALD
4152	SCH	MARCHISET	CHRISTINE
7169	CPL	MAUMELLE	JULIEN
202	CCH	MAYSONNAVE	YANNICK
3330	SGT	PERCHICOT	CHRISTOPHE
4526	ADC	PERRUSSEL	BENOIT
8487	CCH	REYMOND	GUILLAUME
7364	SGT	STEHLY	DAMIEN
8478	SGT	VALLEE	RUDY

EQUIPIER LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS – DEPOL1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6864	CCH	DURCUDOY	TXOMIN

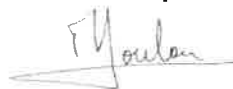
Article 4 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 5 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121615

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental sauvetage aquatique ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL – SAV / SEV			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
33	LCL	BONSON	JOSEPH

CONSEILLERS TECHNIQUES – SAV3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
2670	ADC	NAVARRO	OLIVIER
2785	ADC	PEYREBLANQUE	PEYO

CHEFS DE BORD SAUVETEURS COTIERS – SAV3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2409	ADC	ALMEIDA	LOUIS

CHEFS DE BORD SAUVETEURS COTIERS – SAV3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3471	ADC	ALSUGUREN	SEBASTIEN
8285	CCH	AUDAP	PIERRE
2872	SCH	BENITEZ	MICHAEL
7144	CPL	BLANCO	HERVE
3107	ADC	BRILLANT	FABIEN
3623	ADC	CAMPISTRON	FABRICE
4305	SCH	CARRICABURU	ANTTON
806	ADC	CARTILLON	CHRISTOPHE
2775	ADC	CHRETIEN	MARTIN
3997	SGT	CLAVERIE	ROMAIN
3793	CCH	DAUBRIAC	MATHIEU
3666	SCH	DIGONNET	CLAUDE
3250	ADC	ERRECA	FABIEN
3627	SCH	ETCHEVERRY	PASCAL
3100	ADC	GARCIA	GILLES
4976	SGT	GOMEZ	BRUNO
7185	CPL	GRACIET	CLEMENT
6611	CCH	HIRIGOYEN	JIMMY
3800	ADJ	GUYETAND	MATTHIEU
3625	ADC	IDIART	RUDY
2407	CPL	IDIEDER	JON
3200	SCH	INZA	TXABI
3099	ADC	LABEGUERIE	RAMUNTCHO
2244	ADC	LAMPRE	THOMAS
4608	CPL	LE BRISSE	TITOUAN
2782	ADC	LE GOFF	YANN
6248	SGT	LION	DAVID
3246	ADC	MATON	PIERRE
3141	ADC	MILLET	VINCENT
3545	ADC	MOURA	MATTHIEU
4762	SGT	NOGUES	JULIEN
4488	CCH	NOUALS	ROMAIN
3860	SCH	PARADIVIN	LAURENT
8276	CPL	PESENTI	FLORENT
4468	CCH	PUIGRENIER	YOANN
4895	CCH	RUIZ	PIERRE
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC
3131	ADC	VINCENT	FREDERIC

NAGEURS SAUVETEURS COTIERS – SAV2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7062	CPL	ALCELAY	XABI
4061	CCH	APEL	CEDRIC
3979	ADC	AROCENA	JULIEN

NAGEURS SAUVETEURS COTIERS – SAV2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8182	CPL	AUDAP	BASTIEN
6976	CPL	AZKONOBETA CAMINO	ASIER
6888	SGT	CELAN	MATTHIEU
3503	CCH	COSTA	TONY
7401	CCH	DACHARY	TXOMIN
2402	CPL	DAGUERRE	NICOLAS
8705	SAP	DEVEMY	NICOLAS
3566	SAP	DUBARBIER	STEPHANE
4003	CPL	EMOND	ADRIEN
7340	CPL	ESPINASSE	THOMAS
4533	SGT	EYHERABIDE	JEAN
4178	SCH	HARAN	PASCAL
7624	SAP	LARRIEU DIT BARBE	ROMAIN
3882	CCH	MAEDER	RAPHAEL
6118	SCH	MAS	ANDONY
6720	CPL	NARFIN	PAUL
8035	CPL	NEROU	FLORIAN
6991	CPL	PEIGNEGUY	FLORIAN
7143	CCH	PERE	JULIEN
6451	SAP	PETIT	JEREMY
7746	CPL	RIBETON	BERNARD

CONSEILLERS TECHNIQUES – SAV1 / SEV			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
13	LTN	BADETS	THIERRY
3210	ADC	BLANCHARD	STEPHANE

NAGEURS SAUVETEURS EAUX VIVES – SEV ENCADRANTS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3722	ADC	ANCIBURE	MATHIAS
4407	SCH	AVARELLO	STEPHANE
4355	CCH	BERNACHY	STEPHANE
4597	CCH	BES	CYRIL
7764	CCH	BONNIN	LUDOVIC
4305	SCH	CARRICABURU	ANTTON
4340	SCH	ERRECART	FRANCOIS
4618	ADJ	ETCHECAHARRETA	CHARLES
3987	ADC	GALZAGORRI	SEBASTIEN
3025	ADC	LAHORE	MAXIME
3423	SCH	LASSERRE	NICOLAS
1745	ADC	LORDON	CHRISTOPHE
6775	CCH	SAYOUS	STEPHANE
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC

NAGEURS SAUVETEURS Eaux Vives - SEV			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6390	CCH	ALONSO GARCIA	VINCENT
8182	CCH	AUDAP	BASTIEN
6667	CPL	BEL	JULIEN
2872	SCH	BENITEZ	MICHAEL
3389	SCH	BOUNINE	NICOLAS
7415	ADC	BOUTEYRE	ADRIEN
8360	CPL	BRIANT	CHRISTOPHE
3321	SCH	CACHEIRO	XAVIER
8082	CPL	CALATAYUD	YANN
2775	ADC	CHRETIEN	MARTIN
4516	CPL	CLERY	CAMILLE
4954	SCH	COUSTE	SEBASTIEN
2402	CPL	DAGUERRE	NICOLAS
4978	CCH	DAMESTOY	FRANCK
3793	CCH	DAUBRIAC	MATHIEU
3250	ADC	ERRECA	FABIEN
4533	SGT	EYHERABIDE	JEAN
7185	CPL	GRACIET	CLEMENT
8675	CPL	GROUT	WILLIAM
4292	CCH	GUILLEMIN	JIMMY
6509	CCH	HARAN	JEAN LUC
8418	CPL	HERBRETEAU	FANNY
6611	CCH	HIRIGOYEN	JIMMY
7765	SGT	HUMBLLOT	MATHIEU
7234	CPL	IMMIG	IBAN
7783	CPL	LAPLACETTE	JULIEN
4008	SGT	LATAPIE	CLEMENT
8191	LTN	LEMESLE	JEAN FRANCOIS
7886	CPL	MOUSTIRATS	ELLANDE
6720	CPL	NARFIN	PAUL
8035	CPL	NEROU	FLORIAN
6991	CPL	PEIGNEGUY	FLORIAN
7143	CCH	PERE	JULIEN
6753	CPL	PERUGORRIA	PAMPI
8670	CCH	POIRIER	MAXIME
8644	SAP	SAFFORE	TITOUAN
7132	SGT	SUPERVIELLE	NICOLAS
8423	CPL	WIARD	AUBIN

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish at the end.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024120611

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à exercer dans le domaine des systèmes d'information et de communication du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

COMMANDANT DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION - COMSIC			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6401	CDT	NOZERES	JULIEN

OFFICIERS TRANSMISSION - OFFSIC			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
8	CDT	GLANARD	CAROLE
2725	CDT	GUIROUILH	MARIE FRANÇOISE
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7766	LTN	LEROY	REGIS
122	CDT	MILON	MAXIME

OFFICIERS TRANSMISSION - OFFSIC			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE

OFFICIERS RENFORT SIC			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
6136	CNE	BAGNERIS	YANNICK
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
257	CDT	CURUTCHET	ARNAUD
3329	CNE	DAGUERRE	JEREMY
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
8	CDT	GLANARD	CAROLE
2725	CDT	GUIROUILH	MARIE FRANÇOISE
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7766	LTN	LEROY	REGIS
8109	LTN	LE TRAON	MARIE PAULE
122	CDT	MILON	MAXIME
7702	LTN	NICOLE	VINCENT
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif à la cynotechnie ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental cynotechnique ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes du Groupe Cynotechnique de Sauvetage et de Recherche (GCSR) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL – CYN3					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM		
2986	ADC	MORLOT	JEAN MICHEL		
CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL ADJOINT – CYN3					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM		
3298	ADC	SCOPEL	JEAN MARC		
CHEF D'UNITE – CYN2					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM		
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS		
AVALANCHE					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM - 250268501509981

AVALANCHE					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Conducteur cynotechnique	LASKA - 250269811206266
4281	ADJ	GARDERES	GUILLAUME	Conducteur cynotechnique	NAC – 250268732067861
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE	Conducteur cynotechnique	USTY - 250268780715971

DECOMBRES / PERSONNES EGAREES					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM - 250268501509981
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Chef d'unité cynotechnique (CYN2)	LASKA - 250269811206266
4281	ADJ	GARDERES	GUILLAUME	Conducteur cynotechnique	NAC - 250268732067861
6476	CPL	IVENS	NICOLAS	Conducteur cynotechnique	RIO - 250268802217600
3350	CCH	LAGUNA	FREDERIC	Conducteur cynotechnique	BLUE - 250268780309444
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE	Conducteur cynotechnique	USTY - 250268780715971

RECHERCHE DE PERSONNE / PISTE					
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM	EMPLOI	CHIEN – N° TATOUAGE
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE	Conducteur cynotechnique	OUZOM- 250268501509981
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS	Chef d'unité cynotechnique (CYN2)	LASKA - 250269811206266

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121616

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** l'instruction interministérielle n° DGOS/R2/DGSCGC/2017/102 du 24 mars 2017 relative aux moyens hélicoptères de la DGSCGC et des établissements de santé dans le cadre du secours à personne et de l'aide médicale urgente ;
- VU** le guide des procédures d'emploi de l'EC 145 du 1^{er} septembre 2021 ;
- VU** les guides nationaux de référence relatifs au sauvetage aquatique, à la cynotechnie, aux secours en montagne, au Groupe de Reconnaissance et d'intervention en Milieux Périlleux, aux secours en canyon, aux interventions en site souterrain ;
- VU** la note opérationnelle n° 32/2021 du 25 juin 2021 relative à l'engagement des sauveteurs côtiers avec l'hélicoptère ECU64 ;
- SUR** contrôle des conseillers techniques départementaux du service nautique, du secours en montagne, du GRIMP et du GCSR ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à intervenir en hélitreuillage du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

DRAGON 64 (EC 145)			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
SAUVETEURS EN EAUX VIVES			
4407	SCH	AVARELLO	STEPHANE

DRAGON 64 (EC 145)			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4597	SGT	BES	CYRIL
7415	ADC	BOUTEYRE	ADRIEN
3321	SCH	CACHEIRO	XAVIER
3987	ADC	GALZAGORRI	SEBASTIEN
3423	SCH	LASSERRE	NICOLAS
8670	CCH	POIRIER	MAXIME
6775	CCH	SAYOUS	STEPHANE
SAUVETEURS MILIEUX PERILLEUX - SMO			
6666	SGT	DELUGAT	ANTHONY
7544	CPL	GEY	JEREMY
3927	SGT	GRARD	EVELYNE
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN-CHRISTIAN
6134	SAP	JAUREGUIBERRY	ANDONI
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA
8279	SAP	LAHARGUE	FLORIAN
6018	CCH	LECHARDOY	PIERRE
6647	CPL	LECHARDOY	MARION
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC
7313	CCH	PERIER	GEOFFROY
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE
704	ADC	SANTAL	PATRICK
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU
SAUVETEURS MILIEUX PERILLEUX - GCSR			
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS
4281	ADJ	GARDERES	GUILLAUME
6476	CPL	IVENS	NICOLAS
3350	CCH	LAGUNA	FREDERIC
1582	SCH	PATEY	DOMINIQUE

ECU 64			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
SAUVETEURS AQUATIQUES			
2409	ADC	ALMEIDA	LOUIS
3471	ADC	ALSUGUREN	SEBASTIEN
2872	SCH	BENITEZ	MICHAEL
3107	ADC	BRILLANT	FABIEN
3623	ADC	CAMPISTRON	FABRICE
806	ADC	CARTILLON	CHRISTOPHE
2775	ADC	CHRETIEN	MARTIN
3997	SGT	CLAVERIE	ROMAIN
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN

ECU 64			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3250	ADC	ERRECA	FABIEN
3627	SCH	ETCHEVERRY	PASCAL
3100	ADC	GARCIA	GILLES
4976	SGT	GOMEZ	BRUNO
3800	ADJ	GUYETAND	MATTHIEU
3625	ADC	IDIART	RUDY
4608	CPL	LE BRISSE	TITOUAN
2782	ADC	LE GOFF	YANN
6248	SGT	LION	DAVID
3246	ADC	MATON	PIERRE
3141	ADC	MILLET	VINCENT
3545	ADC	MOURA	MATTHIEU
2670	ADC	NAVARRO	OLIVIER
4488	CCH	NOUALS	ROMAIN
3860	SCH	PARADIVIN	LAURENT
2785	ADC	PEYREBLANQUE	PEYO
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC
SAUVETEURS EN EAUX VIVES			
8182	CPL	AUDAP	BASTIEN
2872	SCH	BENITEZ	MICHAEL
7764	CCH	BONNIN	LUDOVIC
8082	CPL	CALATAYUD	YAN
2775	ADC	CHRETIEN	MARTIN
4978	CCH	DAMESTOY	FRANCK
3793	CCH	DAUBRIAC	MATHIEU
3250	ADC	ERRECA	FABIEN
4340	SCH	ERRECART	FRANCOIS
4533	SGT	EYHERABIDE	JEAN
7185	CPL	GRACIET	CLEMENT
8675	CPL	GROUT	WILLIAM
6509	CCH	HARAN	JEAN-LUC
6611	CCH	HIRIGOYEN	JIMMY
6720	CPL	NARFIN	PAUL
6753	CPL	PERUGORRIA	PAMPI
3097	ADC	VERDUN	FREDERIC
SAUVETEURS MILIEUX PERILLEUX - SMO			
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC
6666	SGT	DELUGAT	ANTHONY
7544	CPL	GEY	JEREMY
3927	SGT	GRARD	EVELYNE
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN-CHRISTIAN
6134	SAP	JAUREGUIBERRY	ANDONI
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA
8279	SAP	LAHARGUE	FLORIAN
6018	CCH	LECHARDOY	PIERRE

ECU 64			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6647	CPL	LECHARDOY	MARION
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN
7313	CCH	PERIER	GEOFFROY
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE
704	ADC	SANTAL	PATRICK
6682	SCH	SEGAS	SEBASTIEN
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU
SAUVETEURS MILIEUX PERILLEUX - GRIMP			
45	LTN	ELISSETCHE	RAMUNTCHO
3653	ADC	LARZABAL	MATHIEU
3140	ADC	NOBLIA	INIAKI

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024120612

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif au sauvetage déblaiement ;
- SUR** élaboration et proposition du conseiller technique départemental en sauvetage déblaiement ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des sauveteurs déblayeurs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE – CHEF DE SECTION SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE

CHEF DE SECTION SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3105	LTN	BASTERRA	ANDER
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
8504	LTN	BERNARD	XAVIER
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE

CHEF DE SECTION SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3301	LTN	HERVE	LOIC
2687	LTN	MARTIREN	ALAIN

PERSONNEL FORME RISQUES BATIMENTAIRES (RBAT)			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3105	LTN	BASTERRA	ANDER
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
8504	LTN	BERNARD	XAVIER
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
3301	LTN	HERVE	LOIC
2687	LTN	MARTIREN	ALAIN

CHEF D'UNITE SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2541	ADC	BEUDIN	STEPHANE
3925	ADJ	CASSOU	NICOLAS
3108	ADC	DAUGA	CHRISTOPHE
2781	ADC	DE PORTAL	CEDRIC
1724	SCH	DUPEYRON	XAVIER
3977	SCH	ETCHART	XAVIER
4533	SGT	EYHERABIDE	JEAN
4240	SCH	GONZALEZ BUSTO	KARINE
4044	SCH	LASCOUMETTES	PHILIPPE
3055	ADC	PALACIN	STEPHANE
134	LTN	PALENGAT	JOEL
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
2965	ADC	RIGABER	FABRICE
3565	SGT	SANTAL	XAVIER
3298	ADC	SCOPEL	JEAN MARC

SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4598	CPL	AMILIBIA	TXOMIN
3057	LTN	BONAHON	VINCENT
3275	ADC	CODRON	SAMUEL
4978	CCH	DAMESTOY	FRANCK
3135	ADC	DARRIEULAT	FRANCOIS
1496	ADC	DOMENGE	ERIC
8282	CPL	DUCREUX	AUGUSTIN
4332	SCH	DUMORA	WILLY
7556	SGT	ELGART	ARNAUD
4656	SCH	ETCHEBARNE	SEBASTIEN
6825	CPL	FEUGAS ROMERO	FLAVIEN
3487	SCH	GOMES	CHRISTELLE
4292	CCH	GUILLEMIN	JIMMY

SAUVETEUR DEBLAYEUR – SDE 1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3407	ADC	HAURE	CHRISTOPHE
6222	CCH	JUE	JEROME
3696	ADC	KLEIN	LUDOVIC
7699	CPL	LINARD	ADRIEN
4584	CPL	MARQUES	PASCAL
6633	SCH	MARTIN	THIBAUT
3949	SCH	MERIZ	BENOIT
3470	ADC	MOLLE	LAURENT
6854	SAP	MONTIN	BAPTISTE
4438	CPL	MOULIA	ROMAIN
1578	CCH	NERON	CHRISTOPHE
3699	ADC	NUNEZ	STEPHANE
7683	CCH	PINCHART	JULIE
8670	CCH	POIRIER	MAXIME
6093	CCH	POURTAU	SONIA
3928	SCH	TROUNDAY	JULIEN
8178	CPL	URRUTY	MAITE
4504	SGT	VOISINE	CECILE

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**



Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121205

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux ;
- VU** le guide national de référence relatif aux interventions en site souterrain ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental GRIMP ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2640	ADC	BOUSSEZ DOUSSINE	PATRICK

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
45	LTN	ELISSETCHE	RAMUNTCHO

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC
3935	ADC	DAUDE	JONATHAN
3635	ADC	FERNANDEZ	LIONEL
3653	ADC	LARZABAL	MATTHIEU
3140	ADC	NOBLIA	INAKI

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2731	ADJ	ARRANNO	PIERRE
4763	SCH	GRAS	STEPHANE

CHEF D'UNITE IMP3 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6242	ADC	GABET	STEPHANE

EQUIPIER IMP2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE
6062	ADC	LETOMBE	ERIC
2871	SCH	MARTINEZ	PEDRO
7671	CCH	TEXIER	LOIC

EQUIPIER IMP2 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6446	SCH	DESTRADE	JEAN
4756	SGT	LAPLACE	JACQUES ANDRE

EQUIPIER IMP2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6878	CPL	DUBOURDIEU RAYROT	FLORIAN

EQUIPIER IMP2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7031	CPL	CHAGNEUX	MAXIME
6695	CPL	HARDOY	PIERRE
4368	SGT	IRUBETAGOYENA	JEROME

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish extending to the left.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024120613

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif aux risques radiologiques ;
- SUR** élaboration et proposition du conseiller technique départemental des risques radiologiques ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de l'équipe de reconnaissance risques radiologiques du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

REFERENT DEPARTEMENTAL ET CONSEILLER TECHNIQUE – RAD4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6661	CNE	FAURE	THIERRY

CONSEILLER TECHNIQUE – RAD4			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6354	LCL	ROURE	JEAN FRANCOIS

CHEFS DE CMIR – RAD3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL

CHEFS DE CMIR – RAD3			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
147	CDT	RUIZ	ANTOINE
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

EQUIPIERS ET CHEFS D'EQUIPE INTERVENTION – RAD2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4470	ADC	BETHENCOURT	LAURENT
8075	LTN	DELMAS	JEROME
7469	SCH	DELPORTE	REMY
8876	LTN	DUBOIS	ROMAIN
4815	SCH	VIDAL	ARNAUD

EQUIPIERS ET CHEFS D'EQUIPE RECONNAISSANCE – RAD1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3328	CCH	CEDET MOUTENGOU	CYRIL
7798	SGT	CELHAIGUIBEL	JORDI
2828	SCH	CHOLOU	REMY
4034	SCH	COMBES	THIERRY
3405	ADC	DURANCET	DANIEL
228	ADC	KORNAGA	JEAN MARC
97	LTN	LASSER	BRUNO
3410	SCH	LOUSSALEZ ARTETS	RICHARD
4331	ADC	LUCAS	STEPHANE
6169	CCH	LUCAS GROUSSET	NICOLAS
2981	ADC	LYTWYN	ERIC
6633	SCH	MARTIN	THIBAUT
4049	SCH	MORICEAU	FREDERIC
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
128	ADC	MOUSTROU	YANNICK
3047	ADC	PLANA	ERIC
3438	SCH	POULITOU	JULIEN
6265	LTN	PRADIER	MARTIN
6126	CPL	RULLAN	AURELIEN
6003	CCH	SALANAVE PEHE	GILLES
8178	CPL	URRUTY	MAITE
4119	ADC	VERDU	DAVID

PERSONNES COMPETENTES EN RADIOPROTECTION			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6661	CNE	FAURE	THIERRY
6455	LTN	MORNAY	LIONEL

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alain Boulou', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Colonel hors classe Alain BOULOU

GOPS-2024121206

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;
- VU** le guide national de référence relatif aux secours en canyon ;
- VU** le guide national de référence relatif aux interventions en site souterrain ;
- SUR** contrôle du conseiller technique départemental secours en montagne ;
- SUR** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des spécialistes GMSP (Groupe Montagne Sapeurs-pompiers) du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DU COS OPERATION COMPLEXE ET ENVERGURE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC
3927	SGT	GRARD	EVELYNE
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN CHRISTIAN
102	CNE	ISSON	DIDIER
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA

CONSEILLER TECHNIQUE DU COS OPERATION COMPLEXE ET ENVERGURE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE
704	ADC	SANTAL	PATRICK
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2840	CCH	MAGROU	SEBASTIEN

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
704	ADC	SANTAL	PATRICK

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4556	ADC	LABAYLE	VANESSA
4484	ADJ	RODRIGUES	MAXIME
2769	SCH	SALLABER	PATRICE

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
3927	SGT	GRARD	EVELYNE

CHEF D'UNITE SMO3 / CAN2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
74	ADC	CARMOUZE	CEDRIC

CHEF D'UNITE SMO3 / N2 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7717	ADC	VERMEIL	MATHIEU

CHEF D'UNITE SMO3 / N1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8138	SAP	PEYRE	CEDRIC

CHEF D'UNITE SMO3 / N1 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8137	ADJ	HUERTAS	JEAN CHRISTIAN

EQUIPIER SMO2 / N1 / G1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7544	CPL	GEY	JEREMY
8279	SAP	LAHARGUE	FLORIAN
6018	CCH	LECHARDOY	PIERRE
6647	CPL	LECHARDOY	MARION
7313	CCH	PERIER	GEOFFROY

EQUIPIER SMO2 / N1 / CAN1 / ISS1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6882	SCH	SEGAS	SEBASTIEN

EQUIPIER SMO2 / N1 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6134	SAP	JAUREGUIBERRY	ANDONI

EQUIPIER SMO2 / CAN1			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6666	SGT	DELUGAT	ANTHONY

EQUIPIER SMO2			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8275	CCH	BELLE	CAMILLE
6343	ADJ	RADET	ARNAUD

EQUIPIER PREMIERE INTERVENTION MONTAGNE HIVER – EPIM HIVER			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6666	SGT	DELUGAT	ANTHONY
4353	ADJ	ARRIPE	LUCIE
8275	CCH	BELLE	CAMILLE
4401	SCH	BELLOCQ	GILLES
4759	CCH	CHESNEAU	NICOLAS
6242	ADC	GABET	STEPHANE
6695	CPL	HARDOY	PIERRE
6476	CPL	IVENS	NICOLAS
4756	SGT	LAPLACE	JACQUES ANDRE
6343	ADJ	RADET	ARNAUD

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 20 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
Le directeur départemental**

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alain Boulou', with a stylized flourish at the end.

Colonel hors classe Alain BOULOU

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** le Code de l'aviation ;
- VU** le décret modifié n° 2018-67 du 2 février 2018 relatif à la formation exigée des télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté du 3 décembre 2020 relatif à la définition des scénarios standards nationaux et fixant les conditions applicables aux missions d'aéronefs civils sans équipage à bord exclues du champ d'application du règlement (UE) 2018/1139 ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** le guide de doctrine opérationnelle de l'engagement des appareils télépilotes de lutte, d'appui et de secours ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle des personnes aptes à télépiloter des drones du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

CHEFS DE SECTION DRONE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
3337	LTN	PUYAUBREAU	CEDRIC

CHEFS D'UNITE DRONE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
55	ADC	DUPOUY	MARC
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
4358	ADC	FLEURY	ALEXANDRE
3825	LTN	IRIGOIN	SERGE
7429	CCH	LELIEPAULT	OLIVIER
3832	SCH	RIVIERE	JEROME

TELEPILOTES DE DRONE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6643	SCH	DAVANCAZE	ALBAN
55	ADC	DUPOUY	MARC
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
4535	ADC	FEUILLATRE	NICOLAS
4358	ADC	FLEURY	ALEXANDRE
3825	LTN	IRIGOIN	SERGE
7429	CCH	LELIEPAULT	OLIVIER
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
4955	SCH	OLYMPIE	SYLVAIN
3337	LTN	PUYAUDBREAU	CEDRIC
3832	SCH	RIVIERE	JEROME

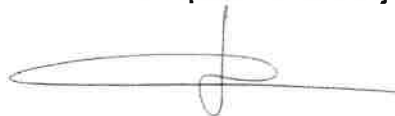
Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 27 décembre 2024

Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
La directrice départementale adjointe



Colonelle Cécile RICHARD

GOPS-2024121901

LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie législative, et notamment les articles L 1424-2, L 1424-3, L 1424-4 et L 1424-7 ;
- VU** le Code général des collectivités territoriales, partie réglementaire, et notamment les articles R 1424-38 et R 1424-42 ;
- VU** l'arrêté préfectoral modifié du 23 janvier 2002 portant règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 11 juillet 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques ;
- VU** l'arrêté modifié du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;
- VU** l'arrêté n° 64-2024-11-25-00023 du 25 novembre 2024 donnant délégation de signature au directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- VU** la délibération du conseil d'administration n° 156/2021 du 8 décembre 2021 relative à la modification de la chaîne de commandement ;
- VU** la doctrine opérationnelle chaîne de commandement ;
- SUR** proposition du chef du groupement des services opérationnels ;

ARRETE

Article 1 : la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la chaîne de commandement du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établie comme suit :

OFFICIER CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8848	CNE	BARON	LAURENE
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
8	CDT	GLANARD	CAROLE
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
122	CDT	MILON	MAXIME
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER

OFFICIER CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

OFFICIER RENFORT CODIS			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE

CHEF DE SITE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
4188	CDT	ARQUE-BERMEJO	SYLVIE
8108	COL	BOULOU	ALAIN
❖ 33	LCL	BONSON	JOSEPH
46	CDT	CLAVEROTTE	JEROME
❖ 257	CDT	CURUTCHET	ARNAUD
1510	LCL	FORCANS	STEPHANE
9076	LCL	FRANZETTI	YOANN
6965	CDT	GUICHENEY	PHILIPPE
2725	CDT	GUIROUILH	MARIE FRANCOISE
4045	LCL	MOURGUES	CHRISTOPHE
47	LCL	POISSON	PATRICE
8844	COL	RICHARD	CECILE
❖ 6354	LCL	ROURE	JEAN FRANCOIS
147	CDT	RUIZ	ANTOINE

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
8848	CNE	BARON	LAURENE
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
7642	CNE	CARA	MATHIEU
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
6661	CNE	FAURE	THIERRY
❖ 69	CNE	FERRY	FRANCOIS
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE

CHEF DE COLONNE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
102	CNE	ISSON	DIDIER
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
111	CNE	LEUGE	BERNARD
122	CDT	MILON	MAXIME
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
1114	CNE	AINCIBURU	FRANCOIS
1617	CNE	ALBUQUERQUE	CHARLES
246	LTN	ANDUEZA	CHRISTOPHE
7321	CNE	ANTON	STEPHANE
6606	CNE	AZEMA	ARNAUD
6136	CNE	BAGNERIS	YANNICK
8848	CNE	BARON	LAURENE
3105	LTN	BASTERRA	ANDER
8869	LTN	BATCRABERE	FREDERIC
3921	CNE	BEDIN	MATTHIEU
6052	LTN	BEL	YANNICK
6895	LTN	BELESTIN	THIERRY
2329	CNE	BEN ALLAL	NASR EDDINE
1299	CNE	BERCETCHE	PIERRE
8504	LTN	BERNARD	XAVIER
925	LTN	BERNARD	JEAN FRANCOIS
2275	LTN	BERNETEAU	REGIS
6894	CNE	BOIVINET	STEPHANE
3057	LTN	BONAHON	VINCENT
2496	LTN	BONNAFOUX	RENE
4427	LTN	BORDENAVE	JEAN-MICHEL
8439	CNE	BOUDIN	GUILLAUME
3315	LTN	BOURDET PEES	REMY
7084	LTN	BRAHIC	SEBASTIEN
912	LTN	BRANDOU	FREDERIC
2273	LTN	BRASSAC	DAMIEN
2582	LTN	BREUNEVAL	CHRISTOPHE

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
6004	CNE	BRULEBOIS	NICOLAS
2738	LTN	BUCHBERGER	MICHEL
7642	CNE	CARA	MATHIEU
268	LTN	CASTERA GARLY	PIERRE
1073	CNE	CASTET	JEAN LOUIS
7728	LTN	CAUBIOS	DAVID
43	CDT	CHERON POISSON	CATHERINE
7178	LTN	CLEMENT	ARNAUD
7088	CNE	COQUEL	PASCAL
779	LTN	CORNU	ALAIN
862	LTN	COSTA	DANIEL
3329	CNE	DAGUERRE	JEREMY
3956	CNE	DALLEMANE	XAVIER
7320	CNE	DE BURON BRUN	RENAUD
7550	CNE	DEGUIN	ELISE
358	LTN	DELAGE	CHRISTOPHE
8059	LTN	DELILLE	NICOLAS
8075	LTN	DELMAS	JEROME
3406	LTN	DENEGRE	SYLVAIN
715	CNE	DORREGARAY	MICHEL
2654	LTN	DUCOURNAU	SERGE
56	CNE	DUFAYS	DOMINIQUE
1716	CNE	DUGUINE	PHILIPPE
60	LTN	DUPUY	JEAN JACQUES
4884	CNE	DURAND	BENJAMIN
1146	LTN	ERRANDONEA	JEAN CLAUDE
3455	LTN	ETCHEVERRY	SEBASTIEN
6661	CNE	FAURE	THIERRY
1512	LTN	FERNANDEZ	PHILIPPE
❖ 69	CNE	FERRY	FRANCOIS
366	LTN	GIL	JOSE MARIA
986	CNE	GOICOTCHEA	PATRICE
498	LTN	GOUGY	PIERRE
4341	CNE	GUICHARD	STEPHANE
3458	LTN	HAURAT NAUTET	HERVE
3301	LTN	HERVE	LOIC
2655	LTN	IMMIG	EMMANUEL
3825	LTN	IRIGOIN	SERGE
102	CNE	ISSON	DIDIER
1220	CNE	JOURNIAC	SYLVAIN
8063	CNE	JUMETZ	CAMILLE
4102	LTN	KAUFFMANN	FABRICE
3492	LTN	LACAU	THOMAS
2355	CDT	LAGRABE	PHILIPPE
7829	CNE	LAMBERT	CLEMENT
97	LTN	LASSER	BRUNO
4777	LTN	LAZARY	SEBASTIEN
8109	LTN	LE TRAON	MARIE PAULE

CHEF DE GROUPE			
MATRICULE	GRADE	NOM	PRENOM
2286	CNE	LECLERC	FABRICE
8191	LTN	LEMESLE	JEAN FRANCOIS
7766	LTN	LEROY	REGIS
111	CNE	LEUGE	BERNARD
601	LTN	LOPEZ	ERIC
108	LTN	LOUSTAU	DAVID
120	LTN	MANCINO	OLIVIER
2687	LTN	MARTIREN	ALAIN
4510	LTN	MAUFFRE	FREDERIC
❖ 736	CNE	MIGEN CAMPAGNE	JACKY
122	CDT	MILON	MAXIME
1103	CNE	MOCHO	GILLES
1665	LTN	MONTIN	HUGO
6455	LTN	MORNAY	LIONEL
751	LTN	MOUESCA	RAMUNTCHO
326	LTN	MOULIE	WILLY
7702	LTN	NICOLE	VINCENT
6401	CDT	NOZERES	JULIEN
8509	LTN	NUGERON	PATRICK
903	CNE	OLIVA	JESUS
134	LTN	PALENGAT	JOEL
2773	LTN	PETRISSANS	PHILIPPE
140	CNE	PLANA	CHRISTELLE
7275	CNE	POUILLY	OLIVIER
7085	LTN	PREVOST	ROMAIN
4562	CNE	PRUDHOMME	JOEL
1443	CNE	PUYO	SEBASTIEN
4087	LTN	RICHARD	LAURENT
8327	LTN	RICCO	MATHIAS
607	CNE	RIVAUD	DIDIER
4170	LTN	SABOURAULT	DAVID
8990	CNE	SAINT-ESTEBEN	EMMANUEL
6722	LTN	SARLIN	SANDRIC
7060	CDT	SEIRA	CLEMENTINE
4311	LTN	SOUQUET	JULIEN
8510	CNE	THARREAU	NICOLAS
6090	LTN	THESMIER	JEROME
2800	CNE	TRANCHE	FREDERIC
2584	LTN	TOULET	PASCAL
8435	CNE	URBAIN	MICKAEL
3408	LTN	VAUTIER	NICOLAS
1612	LTN	VIGNON	HERVE
2865	CNE	VINCENT	TONY
6861	LTN	ZANIER	THOMAS

Article 2 : la validité de cette liste d'aptitude opérationnelle prend effet le 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.

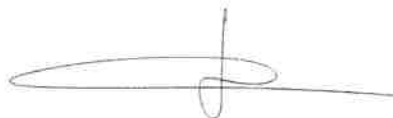
- ❖ Les agents dont le matricule est précédé de ce sigle disposent d'une validité jusqu'au 30 avril 2025 afin de leur permettre de régulariser leur FMPA au titre de 2024.

Article 3 : conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier ou sur le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 : le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis au chef d'état-major de sécurité civile de la zone de défense sud-ouest et publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 27 décembre 2024

**Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
Et par délégation
La directrice départementale adjointe**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.

Colonelle Cécile RICHARD

GRHF - n° 2024. 3850

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratif territoriaux ;

VU le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n°2022-129 du conseil d'administration en date du 13 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour l'avancement de grade ;

VU l'arrêté du 20 mars 2024 établissant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des agents du service d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Ordre	Nom - Prénom
1	SALOU Eric
2	RANZ Ghislaine

Proportion hommes/femmes des agents promouvables (ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)		
	Hommes	Femmes
Nombre	2	1
Proportion	75%	25%
Proportion hommes/femmes susceptibles d'être promus		
	Hommes	Femmes
Nombre	1	1
Proportion	50%	50%

ARTICLE 2 : En application des dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de PAU dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et fera l'objet de l'affichage réglementaire.

Fait à Pau, le

21 NOV. 2024

Le Président du conseil d'administration

André ARRIBES



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRETE N°2024. 3179

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES
PYRENEES-ATLANTIQUES,**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU l'arrêté en date du 20 mars 2024 établissant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des agents du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} - Le tableau d'avancement au grade de **lieutenant-colonel** de sapeurs-pompiers professionnels du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établi, au titre de l'année **2024**, dans l'ordre suivant :

n° 1 – Philippe GUICHENEY

Article 2 - Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 - Le préfet des Pyrénées-Atlantiques et le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Pau, le **16 DEC. 2024**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Le Président du conseil d'administration


Jean-Michel LESTER


André ARRIBES



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRETE N°2024. 3981

**LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES
PYRENEES-ATLANTIQUES,**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU l'arrêté en date du 20 mars 2024 établissant les lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels des agents du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} - Le tableau d'avancement au grade de **commandant** de sapeurs-pompiers professionnels du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques est établi, au titre de l'année **2024**, dans l'ordre suivant :

n° 1 – Stéphane ANTON
n° 2 – Stéphane BOIVINET
n° 3 – Claude VIDAL

Article 2 - Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 - Le préfet des Pyrénées-Atlantiques et le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Fait à Pau, le **16 DEC. 2024**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Le Président du conseil d'administration

Jean-Marie GRIER

André ARRIBES



Sous-Direction santé

**LE DIRECTEUR DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

SDST/PHAR - N°2024- 13

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure ;

Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article L 5126-13 ;

Vu la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et à son cadre juridique ;

Vu le décret n° 2016-1176 du 30 août 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n° 2016-1177 du 30 août 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des cadres de santé de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté du 7 août 2023 fixant les conditions dans lesquelles sont gérés les médicaments, objets ou produits détenus et dispensés par les pharmacies à usage intérieur des services départementaux d'incendie et de secours , et notamment son article 3 ;

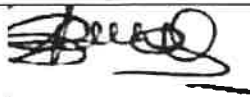
Vu l'avis favorable émis par la commission médicale consultative du 14 juin 2022 concernant la liste et le contenu des Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence du SDIS 64 ;

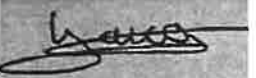
Vu les relevés de conclusion et procès verbaux de réussite aux examens de formation aux protocoles de soins d'urgence sus-visés, des 29 décembre 2022 (relatifs aux sessions des 28/9/22 et 25/11/22), 9 juin 2023, 2 octobre 2023, 21 décembre 2023, 16 janvier 2024, 15 février 2024, 30 avril 2024, 3 octobre 2024 et 29 novembre 2024;

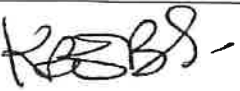
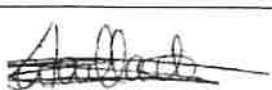
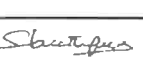
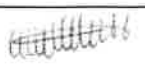
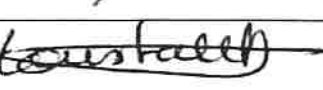
Sur proposition du médecin-chef départemental ;

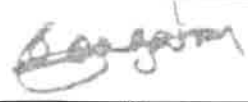
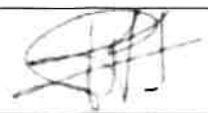
ARRETE

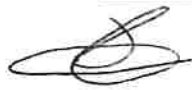
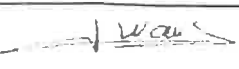
ARTICLE 1 : La liste départementale des infirmiers de sapeurs-pompiers, membres de la Sous-direction santé est mise à jour ainsi qu'il suit :

Nom	Prénom	Numéro d'ordre ou RPPS	Affectation	Qualification particulières	Habilitations particulières	Signature
ALLANIC	Guillaume	3022531	Anglet	Infirmier	Protocolé (le 15/02/24)	
BERASAIN DE GOIBURU	Maeva	2194182	St-Jean-De-Luz	Infirmière	Protocollée (le 29/11/2024)	
BERNARD	Emilie	2092292	Pays-de-Nay	Infirmière	Protocollée (le 29/9/2023)	
BRUGIERE	Loryc	3146236	SDST	Infirmier	Protocolé (le 3/10/24)	
BROUCARET	Olivier	2081006	Monein	Infirmier	Protocolé (le 16/01/2024)	

CABANNE	Chantal	2056101	Pontacq	Infirmière	Protocolée (le 29/11/2024)	
CAIGNON	Véronique	1304021	SDST	Infirmière anesthésiste	Protocolée (le 30/04/2024)	
CASSIERE	Jean-Frédéric	1299001	Arthez-de-Béarn	Infirmier	Protocolé (le 29/9/2023)	
CAZALIS	Maïana		Saint-Jean-de-Luz	Infirmière		
CHARDONNET	Florian	3047512	Pontacq	Infirmier	Protocolé (le 29/9/2023)	
CLAVEROTTE	Jean-Luc	2086489	SDST	Infirmier Santé au Travail	Protocolé (le 16/01/2024)	
COSTIOU	Emeline	2412825	Arudy	Infirmière	Protocolée (le 29/09/2023)	
DASTOUE	Céline	2141245	Garlin	Infirmière	Protocolée (le 16/01/2024)	
DAUDÉ	France	2117236	SDST	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
DESPLAT	Noémie		Saint-Jean-de-Luz	Infirmière		
DEVYNCK	Tiffanie		Cambo-les-Bains	Infirmière	Protocolée (le 29/11/2024)	
DUFRESNES	Elodie	2223200	Gan	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
ECHEVARRIA	Manon		Anglet	Infirmière		
ETCHEGARAY	Melissa	3156065	Cambo-les-Bains	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
ETCHEGOIN	Argitxu	2076680	St-Etienne-de-Baigorry	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
ETCHEVERRY	Hervé	2099318	SDST	Infirmier	Protocolé (le 30/04/2024)	
GARCES	Agnès	3112242	SDST	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	

GEFFROY	Lisa	3079429	Anglet	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
HEUBE	Sonia	2186270	St-Jean-Pied-de-Port	Infirmière	Protocolé (le 15/02/2024)	
IZARD	Joël	2060219	Navailles-Angos	Infirmier	Protocolé (le 16/01/2024)	
JEAN	Gaëlle	2424078	Sauveterre-de-Béarn	Infirmière	Protocolée (le 3/10/2024)	
JIMENEZ	Josette	2082231	Mauléon	Infirmière	Protocolée (le 16/01/2024)	
KREBS	Laurine	2151901	Navailles-Angos	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
LACARRA	Marion	2199270	Saint-Pée-sur-Nivelle	Infirmière	Protocolée (le 21/12/2023)	
LACROIX	Marti	2082726	Cambo-les-Bains	Infirmier	Protocolé (le 9/6/2023)	
LATAILLADE	Cécile	2152060	Urt	Infirmière	Protocolée (le 21/12/2023)	
LAUGA	Alexandre	2261170	Anglet	Infirmier	Protocolé (le 15/02/2024)	
LAURIQUE	Sylvie	2081849	Pontacq	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
LAXAGUE	Maïder	1308020	St-Etienne-de-Baigorry	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
LHUILIER	Caroline	2143023	Cambo-les-Bains	Infirmière		
LINGRAND	Bernard	2046505	St-Pée-sur-Nivelle	Infirmier		
LOUSTALET	Cécile	3002027	St-Jean-de-Luz	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
LUONG	Karine	1307201	SDST	Infirmière principale	Protocolée (le 21/12/2023)	
LYSSANDRE	Carl	2115307	St-Jean-de-Luz	Infirmier	Protocolé (le 3/10/2024)	

MALAPRIS	Marie	32000960	Bidache	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
MANDOU	Nicolas	2032296	Lembeye	Infirmier		
MARIE	Floriane	2226576	Mourenx-Artix	Infirmière	Protocolée (le 9/6/2023)	
MARQUESUZAA	Pascal	2216115	Saint-Palais	Infirmier		
MELMANN	Lola	2412685	Navailles-Angos	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
MERINO QUIJANO	Borja	2248100	SDST	Infirmier	Protocolé (le 29/11/2024)	
MIGEN CAMPAGNE	Eugénie		Gan	Infirmière	Protocolée (le 3/10/2024)	
MONGABURU	Cécile	1306711	Ustaritz	Infirmière	Protocolée (le 21/12/2023)	
MORCATE	Christophe		Oloron-Sainte-Marie	Infirmier		
NGUYEN	Camille	3027022	Anglet	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
LOUDOT	Aurore	2128870	Cambo-les-Bains	Infirmière	Protocolée (le 15/02/2024)	
OYHENARD	Maïder	1184902	Tardets	Infirmière	Protocolée (le 29/11/2024)	
PERNIQUOSKI	Emeline	2155688	Bedous	Infirmière	Protocolée (le 16/01/2024)	
PETIT	Léo	2137066	Anglet	Infirmier		
PIGNY	Frédéric	1396017	SDST	Infirmier-chef	Protocolé (le 16/01/2024)	
PUCHOIS épouse FADAT	Lise	2142150	SDST	Infirmière		
ROURE	Nathalie	2142338	Gan	Infirmière	Protocolée (le 16/01/2024)	

ROY	Mathilde	3036690	Laruns	Infirmière		
SOORS	Elodie	2020360	Tardets	Infirmière	Protocolée (le 29/11/2024)	
VACHET	Catherine	3050556	Hasparren	Infirmière	Protocolée (le 30/04/2024)	
VIRON	Olivier	2086621	SDST	Infirmier	Protocole (le 30/04/2024)	
WASSER	Magali	1308772	St-Pée-sur-Nivelle	Infirmière	Protocolée (le 21/12/2023)	

ARTICLE 2 : Cette liste et les mises à jour sont communiquées au pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur.

ARTICLE 3 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté SDST/PHAR-N° 2024-06 du 16 mai 2024 portant liste départementale des infirmiers de sapeurs-pompiers

ARTICLE 4 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés.

ARTICLE 5 : Le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet des Pyrénées-Atlantiques et sera publié au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours et dont une copie sera notifiée à chaque intéressé.

Fait à Pau, le

16 DEC. 2024

Le Directeur départemental,


Colonel hors classe Alain BOULOU



GDAF / SERH / n°2024 / 48DEL

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241107-GRHF_2024_48DEL-AI

SLO

ARRÊTÉ

PORTANT ABROGATION D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1er juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2024/104 du conseil d'administration en date du 17 octobre 2024 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté n°2022/50DEL du 23 décembre 2022 de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques donnant délégation de signature à monsieur Nicolas FARDEAU, en qualité de chef du groupement des ressources humaines et de la formation ;

VU l'arrêté n°2024/3725 en date du 06 novembre 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant mise à disposition de monsieur Nicolas FARDEAU, auprès de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1^{er} novembre 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'arrêté n°2022/50DEL du 23 décembre 2022 portant délégation de signature à monsieur Nicolas FARDEAU est abrogé.

ARTICLE 2 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **07 NOV. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS



GDAP - SERH - n°2024/ 49 DEL

ARRÊTÉ

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1er juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2024/104 du conseil d'administration en date du 17 octobre 2024 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2022/3794 en date du 23 septembre 2022 portant nomination de madame Carole GLANARD, en qualité d'adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de cheffe du service prospective, à compter du 1^{er} décembre 2022 ;

VU l'arrêté n°2024/3725 en date du 06 novembre 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant mise à disposition de monsieur Nicolas FARDEAU, auprès de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1^{er} novembre 2024 ;

CONSIDERANT qu'il convient de suppléer à la vacance de l'emploi de chef de groupement des ressources humaines et de la formation dans l'attente de son recrutement ;

CONSIDÉRANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à madame Carole GLANARD, adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de la formation, cheffe du service prospective, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les correspondances courantes qui n'emportent pas de décisions et instruction de dossiers relevant du domaine de compétence du groupement à l'exclusion des courriers transmis aux autorités ministérielles, préfectorales et aux élus ;

Les ordres de mission temporaires et permanents intra-départementaux et décisions de remboursement de frais concernant les personnels du groupement, les autorisations individuelles ou collectives d'utilisation d'un véhicule de service ou personnel pour les déplacements liés à l'exécution du service dont les déplacements à l'étranger et à l'outre-mer ;

Les notes de service internes au groupement ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans les domaines conventionnel, comptable et financier :

Sous forme électronique et sous forme papier :

- les états justificatifs de la paie des agents et toutes pièces relatives aux rémunérations ;
- les bordereaux récapitulant les mandats de dépenses et les titres de recettes relatifs à l'exécution de la paie des agents ;

L'attestation du caractère exécutoire des pièces justificatives de dépenses et de recettes annexées aux mandats et aux titres.

Dans le domaine des marchés publics :

Sous forme papier uniquement :

- les actes et pièces relatifs à la passation des marchés publics d'un montant inférieur à 5 000 € HT :
 - les courriers aux candidats non retenus (offre irrecevable, hors délai,...), les courriers de réponse à des demandes de renseignements complémentaires par des candidats non retenus, les courriers de déclarations sans suite d'une procédure ;
 - les actes d'engagements, devis, bordereaux des prix
- les actes et pièces relatifs à l'exécution des marchés publics :
 - les modifications en cours d'exécution (avenants), bordereaux supplémentaires de prix, d'un montant inférieur à 5 000 € HT ;
 - les actes administratifs (procès-verbal de recette, de réception et autres documents liés à la vérification de l'exécution des prestations, ordres de services, déclaration de sous-traitance, bordereaux de livraison, certificat administratif, exemplaire unique), les courriers d'application de pénalités, de mise en demeure ;
 - les bons de commandes, lettres de commandes et décomptes financiers dans la limite d'un montant de 5 000 € HT.
- les achats effectués auprès d'une centrale d'achat, d'un montant de commande inférieur à 5 000 € HT : l'ensemble des actes et pièces relatifs à la passation et l'exécution de ces achats.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les actes individuels et les correspondances concernant les personnels permanents et contractuels de l'établissement public :

- avancement d'échelon
- appellation ;
- temps partiels ;
- congés pour invalidité temporaire imputable au service ne nécessitant pas l'avis de la commission de réforme (CITIS)
- congés maladie (maladie ordinaire)
- cumul d'activités

à l'exception des actes (arrêtés et contrats) de :

- avancement de grade ;
- promotion de grade ;
- liste d'aptitude ;
- tableau d'avancement d'échelon et de grade ;

- reclassement pour inaptitude physique ;
- position statutaire (activité et mise à disposition, détachement, intégration, position hors cadre, disponibilité, service national et activé dans la réserve opérationnelle, congé parental et congé de présence natale) ;
- nomination dans l'emploi (ou fonction) ;
- recrutement ;
- classement indiciaire ;
- titularisation ;
- prolongation de stages (ou prorogation) ;
- contrats (CDD, CDI) ;
- décharge d'activité de service ;
- congés bonifiés ;
- contrats emplois aidés (CAE, service civique...) ;
- discipline (suspension, sanction) ;
- cessation de fonction (retraite, mutation, démission, décès...) ;
- disponibilité d'office (inaptitude médicale) ;
- congés maladie (congés longue maladie, congés longue durée, grave maladie, accident du travail...) ;
- régime indemnitaire ;
- NBI.

Les actes individuels et les correspondances concernant les personnels sapeurs-pompiers volontaires de l'établissement public :

- suspension pour tous motifs à l'exception du motif disciplinaire ;
- réintégration ;
- appellation ;

à l'exception des arrêtés de :

- engagement, réengagement ;
- nomination dans la fonction ;
- engagement en qualité de saisonnier ;
- retraite des officiers et non-officiers ;
- non renouvellement d'engagement ;
- cessation de fonction (résiliation d'office, démission...) ;
- avancement de grade ;
- discipline (suspension, sanction...).

Les congés non syndicaux du personnel relevant du groupement ;

Les états relatifs au compte épargne temps (CET) et aux dons de jours ;

Les notes internes de diffusion de vacances de poste ;

Les récupérations, indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires, sujétions et indemnités horaires pour travaux supplémentaires relevant du personnel du groupement ;

Les convocations d'expertises (comité médical, commission de réforme) ;

Les courriers aux agents pour expertises médicales ;

Les attestations de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ;

Les courriers de convocation aux entretiens de recrutement ;

Les convocations aux tests de sélection des sapeurs-pompiers volontaires ;

Les courriers de visite médicale de recrutement et de titularisation ;

Les états et reports de paie (extractions de données) ;

Les relevés d'heures supplémentaires ;

Les fiches navettes relatives au régime indemnitaire à l'exception de celles portant diminution du régime indemnitaire ou cas particuliers ;

Les déclarations d'accident de travail (imputabilité au service) ;

Les dossiers d'allocation temporaire d'invalidité ;

Les dossiers de retraite ;

Les attestations relatives aux éléments de paie ou de carrière de l'agent ou de temps de travail (logement, supplément familial de traitement, retraite, garde d'enfants, impôts, mutuelle, emploi, validation de services accomplis...).

Les courriers aux agents pour l'attribution de chèques cadeaux ;

Dans le domaine de la formation :

Les courriers de réponse aux demandes de stages ;

Les indemnités pour les actions de formation et les jurys d'examen ;

Les attestations de stage, de présence et de réussite à un stage ou une formation ;

Les bulletins d'inscription aux stages, les convocations ;

Les documents de stage dans le cadre des conventions avec l'ENSOSP (fiche financière notamment) ;

Toutes les convocations aux formations et attestations ;

Les conventions de stage concernant les élèves de collège et lycée dans le cadre de stages d'observation.

ARTICLE 2 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 3 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **07 NOV. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS





GDAF - SERH - n°2024/ 50 DEL

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1er juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2024/104 du conseil d'administration en date du 17 octobre 2024 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques n°2022-4181 en date du 10 novembre 2022 portant nomination de madame Marie-Françoise GUIROUILH, en qualité d'adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de cheffe du service de la formation à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

VU l'arrêté n°2024/3725 en date du 06 novembre 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant mise à disposition de monsieur Nicolas FARDEAU, auprès de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1^{er} novembre 2024 ;

CONSIDERANT qu'il convient de suppléer à la vacance de l'emploi de chef de groupement des ressources humaines et de la formation dans l'attente de son recrutement ;

CONSIDÉRANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à madame Marie-Françoise GUIROUILH, adjointe au chef du groupement des ressources humaines et de la formation, cheffe du service formation, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les correspondances courantes qui n'emportent pas de décisions et instruction de dossiers relevant du domaine de compétence du groupement à l'exclusion des courriers transmis aux autorités ministérielles, préfectorales et aux élus ;

Les ordres de mission temporaires et permanents intra-départementaux et décisions de remboursement de frais concernant les personnels du groupement, les autorisations individuelles ou collectives d'utilisation d'un véhicule de service ou personnel pour les déplacements liés à l'exécution du service dont les déplacements à l'étranger et à l'outre-mer ;

Les notes de service internes au groupement ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans les domaines conventionnel, comptable et financier :

Sous forme papier uniquement :

- les états justificatifs de la paie des agents et toutes pièces relatives aux rémunérations ;
- les bordereaux récapitulant les mandats de dépenses et les titres de recettes relatifs à l'exécution de la paie des agents ;

L'attestation du caractère exécutoire des pièces justificatives de dépenses et de recettes annexées aux mandats et aux titres.

Dans le domaine des marchés publics :

Sous forme papier uniquement :

- les actes et pièces relatifs à la passation des marchés publics d'un montant inférieur à 5 000 € HT :
 - les courriers aux candidats non retenus (offre irrecevable, hors délai,...), les courriers de réponse à des demandes de renseignements complémentaires par des candidats non retenus, les courriers de déclarations sans suite d'une procédure ;
 - les actes d'engagements, devis, bordereaux des prix
- les actes et pièces relatifs à l'exécution des marchés publics :
 - les modifications en cours d'exécution (avenants), bordereaux supplémentaires de prix, d'un montant inférieur à 5 000 € HT ;
 - les actes administratifs (procès-verbal de recette, de réception et autres documents liés à la vérification de l'exécution des prestations, ordres de services, déclaration de sous-traitance, bordereaux de livraison, certificat administratif, exemplaire unique), les courriers d'application de pénalités, de mise en demeure ;
 - les bons de commandes, lettres de commandes et décomptes financiers dans la limite d'un montant de 5 000 € HT.
- les achats effectués auprès d'une centrale d'achat, d'un montant de commande inférieur à 5 000 € HT : l'ensemble des actes et pièces relatifs à la passation et l'exécution de ces achats.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les actes individuels et les correspondances concernant les personnels permanents et contractuels de l'établissement public :

- avancement d'échelon
- appellation ;
- temps partiels ;
- congés pour invalidité temporaire imputable au service ne nécessitant pas l'avis de la commission de réforme (CITIS)
- congés maladie (maladie ordinaire)
- cumul d'activités

à l'exception des actes (arrêtés et contrats) de :

- avancement de grade ;
- promotion de grade ;
- liste d'aptitude ;
- tableau d'avancement d'échelon et de grade ;

- reclassement pour inaptitude physique ;
- position statutaire (activité et mise à disposition, détachement, intégration, position hors cadre, disponibilité, service national et activé dans la réserve opérationnelle, congé parental et congé de présence natale) ;
- nomination dans l'emploi (ou fonction) ;
- recrutement ;
- classement indiciaire ;
- titularisation ;
- prolongation de stages (ou prorogation) ;
- contrats (CDD, CDI) ;
- décharge d'activité de service ;
- congés bonifiés ;
- contrats emplois aidés (CAE, service civique...) ;
- discipline (suspension, sanction) ;
- cessation de fonction (retraite, mutation, démission, décès...) ;
- disponibilité d'office (inaptitude médicale) ;
- congés maladie (congés longue maladie, congés longue durée, grave maladie, accident du travail...) ;
- régime indemnitaire ;
- NBI.

Les actes individuels et les correspondances concernant les personnels sapeurs-pompiers volontaires de l'établissement public :

- suspension pour tous motifs à l'exception du motif disciplinaire ;
- réintégration ;
- appellation ;

à l'exception des arrêtés de :

- engagement, réengagement ;
- nomination dans la fonction ;
- engagement en qualité de saisonnier ;
- retraite des officiers et non-officiers ;
- non renouvellement d'engagement ;
- cessation de fonction (résiliation d'office, démission...) ;
- avancement de grade ;
- discipline (suspension, sanction...).

Les congés non syndicaux du personnel relevant du groupement ;

Les états relatifs au compte épargne temps (CET) et aux dons de jours ;

Les notes internes de diffusion de vacances de poste ;

Les récupérations, indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires, sujétions et indemnités horaires pour travaux supplémentaires relevant du personnel du groupement ;

Les convocations d'expertises (comité médical, commission de réforme) ;

Les courriers aux agents pour expertises médicales ;

Les attestations de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ;

Les courriers de convocation aux entretiens de recrutement ;

Les convocations aux tests de sélection des sapeurs-pompiers volontaires ;

Les courriers de visite médicale de recrutement et de titularisation ;

Les états et reports de paie (extractions de données) ;

Les relevés d'heures supplémentaires ;

Les fiches navettes relatives au régime indemnitaire à l'exception de celles portant diminution du régime indemnitaire ou cas particuliers ;

Les déclarations d'accident de travail (imputabilité au service) ;

Les dossiers d'allocation temporaire d'invalidité ;

Les dossiers de retraite ;

Les attestations relatives aux éléments de paie ou de carrière de l'agent ou de temps de travail (logement, supplément familial de traitement, retraite, garde d'enfants, impôts, mutuelle, emploi, validation de services accomplis...).

Les courriers aux agents pour l'attribution de chèques cadeaux ;

Dans le domaine de la formation :

Les courriers de réponse aux demandes de stages ;

Les indemnités pour les actions de formation et les jurys d'examen ;

Les attestations de stage, de présence et de réussite à un stage ou une formation ;

Les bulletins d'inscription aux stages, les convocations ;

Les documents de stage dans le cadre des conventions avec l'ENSOSP (fiche financière notamment) ;

Toutes les convocations aux formations et attestations ;

Les conventions de stage concernant les élèves de collège et lycée dans le cadre de stages d'observation.

ARTICLE 2 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 3 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **07 NOV. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS





GDAF – SERH n°2024 / 51 DEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241218-LRS_2024_51DEL-AI

ARRÊTÉ

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1^{er} juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2024/104 du conseil d'administration en date du 17 octobre 2024 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté n°2024/3861 du 25 novembre 2024 de monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Fabien BELESTA en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de LARUNS par intérim, à compter du 1^{er} décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Fabien BELESTA, chef du centre d'incendie et de secours par intérim de LARUNS, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes, ...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241218-LRS_2024_51DEL-AI

ARTICLE 2 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 3 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **18 DEC. 2024**



André ARRIBES
Président du CASDIS



GDAF – SERH n°2024 / 52 DEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 064-286400023-20241218-BDS_2024_52DEL-AI

ARRÊTÉ

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1^{er} juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté n°2024/3074 en date du 6 août 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Cédric PUYAUBREAU en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de BEDOUS à compter du 1^{er} août 2024 ;

VU l'arrêté n°2024/3834 en date du 21 novembre 2024 de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Xavier BELLOCQ en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de BEDOUS à compter du 1^{er} décembre 2024 ;

CONSIDERANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours de BEDOUS, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes, ...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Cédric PUYAUBREAU, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Xavier BELLOCQ dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté ;

ARTICLE 4 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **18 DEC. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS





GDAF – SERH n°2024 / 53 DEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 064-286400023-20241218-LSN_2024_53DEL-AI

ARRÊTÉ

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1^{er} juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté n°2024/3074 en date du 6 août 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Cédric PUYAUBREAU en qualité de chef du centre d'incendie et de secours de LESCUN à compter du 1^{er} août 2024 ;

VU l'arrêté n°2024/3834 en date du 21 novembre 2024 de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Xavier BELLOCQ en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de LESCUN à compter du 1^{er} décembre 2024 ;

CONSIDERANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours de LESCUN, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes, ...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Cédric PUYAUBREAU, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Xavier BELLOCQ dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté ;

ARTICLE 4 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **18 DEC. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS





GDAF – SERH n°2024 / 54 DEL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 064-286400023-20241218-UDO_2024_54DEL-AI

ARRÊTÉ

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-27, L1424-30, L1424-33 et D1617-23 ;

VU l'élection de monsieur Jean-Jacques LASSERRE à la présidence du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lors de la séance du 1^{er} juillet 2021 ;

VU l'arrêté du président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en date du 26 juillet 2021 désignant Monsieur André ARRIBES à la présidence du SDIS ;

VU la délibération n°2021/102 du conseil d'administration en date du 07 septembre 2021 donnant délégation au Président ;

VU l'arrêté n°2024/3074 en date du 6 août 2024 de monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques et de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Cédric PUYAUBREAU en qualité de chef du centre d'incendie et de secours d'URDOS à compter du 1^{er} août 2024 ;

VU l'arrêté n°2024/3834 en date du 21 novembre 2024 de monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS des Pyrénées-Atlantiques portant nomination de monsieur Xavier BELLOCQ en qualité d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours d'URDOS à compter du 1^{er} décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que l'organisation du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques nécessite un dispositif de délégation de signature, afin d'assurer un meilleur fonctionnement de service public et sa continuité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A compter de la date de signature du présent arrêté, délégation de signature est donnée à monsieur Cédric PUYAUBREAU, chef du centre d'incendie et de secours d'URDOS, afin de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité de monsieur le président du conseil d'administration :

Dans le domaine de l'administration générale :

Les notes de service internes au centre d'incendie et de secours ;

Le dépôt de plainte et le dépôt de main courante auprès du commissariat ou de la gendarmerie.

Dans le domaine des ressources humaines :

Les listes de gardes ;

Les listes d'astreintes ;

Les convocations (manœuvres mensuelles, réunions du comité de centre local, participation à des formations internes ou des réunions d'information internes, ...) ;

Les Comptes Rendus des Sorties de Secours ;

Les bilans (Activités Non Opérationnelles).

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Cédric PUYAUBREAU, la délégation de signature, qui lui est confiée, sera exercée par monsieur Xavier BELLOCQ dans les mêmes conditions.

ARTICLE 3 : Tous les arrêtés et dispositions antérieurs relatifs au même objet sont abrogés à compter de la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 4 : En application des dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois suivant sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'application du présent arrêté qui sera

- Publié au recueil des actes administratifs,
- Notifié à l'intéressé(e).

Fait à Pau, le **18 DEC. 2024**
André ARRIBES
Président du CASDIS

